

La **Voix**

de l'



Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

Nouveau Conseil d'Administration de L'UNAAGAR

Assemblée Générale de Paris 15 Mai 2014



De gauche à droite,
Marcel CHAUVEAU, Daniel SAUVAGE (trésorier général), Raymond BOURBOULOUX, Jean MARTIN-VIVIER (vice-président), Roland MARCA, Pierre EPINEUSE (président adjoint), Pierre VAUSSARD (secrétaire général), Georges BELAT (président), Jean-Pierre CHATELLIER (secrétaire adjoint), Charles CAILLAUD (trésorier adjoint), Daniel MARCOURT (syndic), Christian COEURÉ (vice-président), Jacques BIGOT.

U N A A G A R
sur internet : www.unaagar.asso.fr

BULLETIN TRIMESTRIEL

■
Juillet 2014 - n° 180 - 48^{ème} année



Chère lectrice, Cher lecteur,

L'Assemblée Générale de l'Unaagar s'est tenue à Paris le 14 mai dernier. Votre bulletin d'informations 180 a choisi de vous relater, très largement, les principaux moments de cet événement.

Le prochain Congrès de l'Unaagar, toujours très apprécié, se déroulera début juin 2015 : découvrez le lieu, le préprogramme et surtout réservez vos dates.

Vos Amicales sont toujours aussi dynamiques. Assemblées Générales animées et diversifiées, voyages ou sorties originales et de qualité : suivez avec plaisir la vie de notre grande association.

Vous aimez le jazz, vous souhaitez en savoir davantage sur le gaz de schiste : sur ces deux sujets vous apprécierez les excellents articles écrits par des spécialistes.

Sommaire

Edito	3-4
Assemblée Générale UNAAGAR 2014	5-7
Congrès UNAAGAR 3, 4 et 5 juin 2015	8-9
La Vie des Régions	10-19
La vie des Amicales de Compagnies	20-23
Regards sur l'Actualité	24-27
Musique, Arts & Culture	28-29
Prévention	30
Calendrier / Hommage	31
Le carnet	32
Le conseil d'administration	33
Amicale de Compagnies, élus Cavamaç et Praga	34
Amicale de Régions	35

Bonne lecture et superbes vacances à tous.

Plan de redressement du gouvernement.

Comme nous l'avons déjà précisé, la CFR (Confédération Française des Retraités) est composée des 5 plus grandes fédérations de retraités dont la CNRPL (Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales), confédération à laquelle adhère l'UNAAGAR.

A la suite de l'annonce du Premier ministre du 16 avril 2014, de nombreux médias ont interviewé le président de la Confédération Française des Retraités : BFMTV, I.Télé, France Info, France 3, le magazine Le Pèlerin. Et d'autre part François Bellanger a participé à des débats sur Europe 1, RTL...

Les principaux thèmes développés concernaient :

1. L'iniquité, puisque selon les déclarations du Premier ministre, seules les pensions du secteur privé seraient concernées. Une lettre a été adressée à son cabinet pour clarifier ce point.
2. L'impact sur les petites retraites dont certaines ont été déjà durement touchées par la réforme des retraites de fin 2013 assujettissant à l'IRPP les suppléments familiaux de retraites.
3. La nécessité de plus en plus évidente de faire converger les régimes pour tendre vers un régime universel pour rétablir l'équité, rassurer les jeunes générations en assurant la visibilité et la pérennité du régime de retraite.
4. L'incohérence consistant à inclure dans le plan, les retraites complémentaires du secteur privé qui ne relèvent pas du gouvernement et qui ne participent pas au déficit de l'Etat !



François BELLANGER, président de CFR.

Secrétaire

Jocelyne FOURNIÉ

30 rue Olivier Noyer

75014 PARIS

Tél. : 01 81 69 36 67

email : unaagar@wanadoo.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence

mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Responsable de la Publication
Georges BELAT

Prix du numéro : 5 €

Abonnement annuel : 4 numéros 16 €

réduction de 50% pour les membres de l'UNAAGAR soit 8€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON

Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de l'UNAAGAR

n° enregistrement 51353 du 23 avril 1971 - AIP 0001119

Congrès UNAAGAR 3, 4 et 5 juin 2015

Princières, royales, impériales :
CHANTILLY et COMPIÈGNE en PICARDIE

Réservez vos dates

voir pages 8 et 9

Cher Amis,

L'Assemblée Générale 2014 de l'Unaagar vient d'élire son nouveau Conseil d'Administration.

Avant les votes, en accord avec les candidats, j'ai présenté à l'Assemblée les principales orientations qui guideront l'Association ces trois prochaines années.

« Je me dois maintenant d'évoquer devant vous, Chers électeurs, le programme d'action de l'équipe, des candidats qui se présentent à vos suffrages.

Je le ferai de façon relativement concise car je suis de plus en plus persuadé que les grandes lignes des travaux à poursuivre, à initier et à accomplir ces trois prochaines années seront évolutives. Elles dépendront, avant tout, des avis, des attentes, des besoins des Amicales et, à travers elles, de tous les adhérents.

L'UNAAGAR, même si elle n'en porte pas tout à fait le nom, est une fédération d'associations de retraités Agents Généraux d'Assurances.

La pyramide fédéraliste, vous le savez, ne se construit pas de haut en bas mais de bas en haut, même s'il n'est pas facile de dresser une pyramide : mais quand ça tient, c'est du solide.

Il n'en demeure pas moins Chers Collègues que vous souhaitez, pour vous permettre de nous apporter votre confiance, de connaître la responsabilité qui va nous incomber, le devoir

qui va nous guider ces trois prochaines années. Responsabilité et devoir qui me font immédiatement vous dire : nous sommes prêts et convaincus :

“ La pyramide fédéraliste ne se construit pas de haut en bas, mais de bas en haut. ”

- Prêts à poursuivre et mettre en œuvre toutes méthodes efficaces de recrutement de nouveaux adhérents, par une meilleure exploitation des données mises à notre disposition afin d'organiser une approche, la plus rapide possible, des Collègues futurs retraités. Nous devons continuer d'obtenir, le concours de toutes les structures d'Agéa. Obtenir de Cavamac, en toute légalité, toute données utiles à l'association pour servir les Agents retraités. Par contre, nous ne devons pas laisser s'évanouir dans la nature des contacts faute de relances véritablement établies et suivies.

- Prêts à étudier l'encaissement groupé ou centralisé des cotisations. Une étude approfondie doit être entreprise sous tous ses aspects (faisabilité, cout, avantages, inconvénients, qui fait quoi...)

Ce dossier exigera une décision unanime.

- Prêts à poursuivre et à intensifier une proximité avec Agéa pour la défense de la profession et la représentation de la grande famille des Agents Généraux actifs et retraités.

- Prêts à retrouver et à maintenir un dialogue serein avec Cavamac et Praga, dialogue qui à nos yeux devrait être permanent et naturellement confraternel. Pour y parvenir et faire en sorte de pouvoir jouer le rôle légitime qui est le nôtre nous continuerons de demander une représentation équitable des retraités dans ces deux instances.



Georges BELAT
président de l'UNAAGAR

- Prêts, par notre présence à la Cnrpl (Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales), à encourager une démarche nationale auprès de toutes les caisses de retraités des Professions libérales voire des autorités de tutelle, afin que les allocataires y compris les conjoints survivants soient mieux représentés dans les Conseils d'administration et les bureaux. Ce point rejoint le précédent mais il amplifie la volonté que nous avons de réussir.
- Prêts à moderniser l'ensemble de nos développements informatiques et à veiller à la non-obsolésence de ceux-ci.
- Prêts à maintenir et développer la qualité de notre communication (tous médias confondus) envers les adhérents.
- Prêts, si nous le devons et en symbiose avec les Présidents de Régions, à réorganiser les secteurs géographiques des Amicales en fonction de nécessités naturelles voire de futures décisions politiques qui modifieraient la donne.
- Prêts à veiller sur la qualité des services apportés aux adhérents (interrogations individuelles vis à vis de la retraite, la santé, les besoins des conjoints survivants, la dépendance, les assurances etc.) sans oublier Les Avantages Unaagar. Demain réfléchissons à d'autres services, pourquoi pas.

Prêts et Convaincus

Je terminerai cette présentation en vous disant : OUI, nous sommes convaincus que la proximité que nous offrons du fait de l'implantation des Amicales, la connaissance que nous avons de chaque adhérent et de leurs besoins réels, le rôle de rassembleur et d'animateur des Présidents des Amicales, le notre de fédérateur national, sont les gages de notre réussite commune.

OUI, nous sommes convaincus d'avoir fait de l'UNAAGAR, ensemble, une grande et solide Association.

Votre confiance confortera encore davantage cette position, d'autant plus si vous votez maintenant à une très large majorité pour les candidats qui se présentent à vos suffrages.

Ils se joignent à moi pour vous en remercier. »

ASSURANCE PERTE D'AUTONOMIE

L'UNAAGAR et le cabinet Fontaine et Bertel ont sélectionné le produit Entour'Age d'AXA pour vous accompagner financièrement et humainement en cas de dépendance.



ENTOUR'AGE, la solution « perte d'autonomie »

- **Souple** : La solution Entour'Age s'adapte à vos besoins et à votre budget,
- **Garanties étendues** : Entour'Age prend en charge la dépendance physique et/ou psychique,
- **Des Formalités simples** : une seule question en cas d'adhésion avant 70 ans pour une rente mensuelle en cas de dépendance totale inférieure ou égale à 1 800€,
- **Assistance** : Vous êtes pris en charge, dès la souscription, par de nombreux services d'assistance.
- **Souscription jusqu'à 75 ans.**

Pour les adhérents UNAAGAR

Jusqu'à 55 % de réduction la 1^{ère} année
10 % de réduction pour la 2^{ème} année
5 % de réduction pour la 3^{ème} année

+ 10 % de réduction si souscription couple

Pour tous renseignements et devis:



02.99.36.35.28



agence.fontainebertel@axa.fr

ORIAS : Bertel 07000949 Blanchard 10058535

succès et projets

L'Assemblée Générale 2014 de l'Unaagar s'est tenue à Paris le jeudi 15 mai à l'Hôtel Provinces Opéra, propriété du Groupe Vacances Bleues.

La veille, tous les élus nationaux de l'Unaagar étaient conviés à une soirée d'informations.

Le Président Georges Belat, après avoir remercié tous les présents, accueille Patrick Evrard Président-adjoint d'Agéa, membre du Bipar, lequel a aimablement accepté d'ouvrir nos travaux.

Patrick Evrard évoque les nombreux et importants dossiers suivis par Agéa ces derniers mois pour la défense des Agents. Parmi ceux-ci notons le combat, en partie gagné, contre l'ANI (accord National Interprofessionnel). Faute d'actions fortes, la potion aurait été amère pour les Agents présents sur le marché collectif « prévoyance et santé » du fait des clauses de désignation que souhaitait instaurer le gouvernement. La loi Hamon qui permet désormais aux assurés de résilier à tout moment, après un an d'assurance leurs contrats auto et multirisque habitation peut également pénaliser nos Confrères actifs.

Patrick Evrard développe longuement les sujets européens concernant l'assurance, lesquels ont et auront des incidences pour la profession et les Agents eux-mêmes. Les dossiers en instances de finalisation étant nombreux et préoccupants, Patrick Evrard émet le vœu, à la veille des élections européennes, que nos nouveaux députés puissent s'investir pleinement dans leurs missions et qu'ils acceptent d'entendre Agéa et, sur un plan plus général, défendent les intérêts des professions libérales.

Après des échanges nombreux et passionnants avec la salle Georges Belat a tenu à remercier très chaleureusement Patrick Evrard pour sa captivante intervention.

La direction du Groupe Vacances Bleues profite que nous soyons dans un de ses établissements pour nous présenter l'ensemble des activités du Groupe en France et à l'étranger. La variété des destinations, le confort des très nombreux hôtels et résidences en France font que Vacances Bleues est déjà très apprécié par les adhérents en direct et par les Amicales ayant déjà organisé des voyages.



Jeudi 15 mai l'Assemblée Générale statutaire débute par la présentation du rapport d'activité par le Secrétaire Général Philippe Robert lequel est revenu, dans le détail, sur les nombreuses actions développées par l'Unaagar au cours de l'exercice 2013. Il a souhaité également indiquer les engagements de chacun des membres du conseil au suivi des dossiers et le temps consacré. Le rapport d'activité étant approuvé à l'unanimité des présents, le Président remercie très chaleureusement Philippe Robert pour le travail considérable qu'il a accompli au cours de ses six années de mandat : « nous devons à Philippe une partie significative de la réussite des missions qui nous ont été données par les adhérents ».

Le trésorier délégué Charles Caillaud présente, ligne après ligne, le budget clôturé 2013 ainsi que le budget prévisionnel 2014. Le léger excédent enregistré en 2013 permet de conforter nos réserves qui se situent dans la norme habituelle des associations. Après avoir entendu le rapport des contrôleurs des comptes, quitus est donné au trésorier sous les applaudissements de l'Assemblée.



Le Président Georges Belat, en présentation de son rapport moral, choisit de revenir sur le mandat triennal qui se termine et sur les principales actions qui ont jalonné cette période : Concrétisation de la parité entre toutes les Amicales sur un plan statutaire, adhésion de toutes les Amicales à l'Unaagar lesquelles comptent désormais près de 7000 Adhérents, création d'un BUA (bulletin unique d'adhésion) qui permet à tout nouvel adhérent de bénéficier immédiatement de l'ensemble des services (amicales de région, de Compagnie et Unaagar), notre participation aux stages Agéa organisés pour les futurs retraités, évolution de nos outils informatiques et notamment notre nouveau site internet, les travaux nombreux et efficaces de nos élus et représentants à Cavamac et à Praga, notre présence au bureau et au CA de la CNRPL (confédération nationale des retraités des professions libérales) ainsi que celle au CA de la CFR (confédération nationale des retraités), notre présence au RSI (dont un membre au bureau), le déménagement réussi et profitable de la rue Jouffroy d'Abbans vers la rue Olivier Noyer,



la Voix de l'Unaagar lien trimestriel des adhérents lesquels apprécient la qualité de notre journal, les avantages Unaagar qui, grâce à une vingtaine de partenaires, connaissent un succès de développement conséquent, la mise à disposition d'un contrat « perte d'autonomie » pour les adhérents de moins de 75 ans.....

Georges Belat présente ensuite à l'Assemblée le programme d'action pour les trois années à venir (voir le résumé dans l'éditorial du Président page 3).

Avant que les Présidents procèdent aux élections, la parole est donnée à chaque candidat aux différents postes à pourvoir.

Après les opérations de scrutin les résultats des votes sont communiqués par Jean-Louis Seuillet, syndic sortant (remercié spontanément pour les nombreuses années passées au service de l'Unaagar) :

Nombre d'inscrits et votants : 79

Bureau : liste bloquée, a obtenu 78 voix

Président :	Georges Belat
Président adjoint :	Pierre Epineuse
Vice-président :	Christian Coeuré
Vice-président :	Jean Martin-Vivier
Secrétaire général :	Pierre Vaussard
Trésorier général :	Daniel Sauvage

Administrateurs : ont obtenu 78 voix

Jacques Bigot, Raymond Bourbouloux, Charles Caillaud, Jean-Pierre Chatellier, Marcel Chauveau, Roland Marca

Syndic : a obtenu 77 voix

Daniel Marcourt

Contrôleurs des comptes : ont obtenu 78 voix

Michel Garreau, Gabriel Gonin, Hubert Hériot (suppléant)

Georges Belat remercie les Présidents votants pour la confiance témoignée à toute l'équipe.

Pierre Epineuse, Président adjoint, présente à l'Assemblée le projet de modification des cotisations 2015 :

- **Adhésion de 1ere année (BUA) :**

70 euros au lieu de 60 euros.

- **Cotisation Unaagar :**

12 euros au lieu de 11 euros 60 (avec cotisation sigar).

- **Cotisation Unaagar conjoint survivant :**

10 euros au lieu de 11 euros 60.

Les nouvelles cotisations sont acceptées à l'unanimité.





Christian Coeuré

Christian Coeuré, nouveau Vice-président et responsable de la commission informatique, présente les travaux de réflexions sur les évolutions possibles. Une amélioration du système Sigar pourrait être réalisée rapidement. Il serait toutefois nécessaire que toutes les Amicales communiquent leurs données et envisagent de se doter du Web-blog. La commission se rapprochera de chacun des Présidents.

Il est proposé qu'une étude sur la faisabilité d'un encaissement groupé, voire centralisé, des cotisations soit poursuivie en étroite accord avec le conseil d'administration et avec l'aval indispensable de tous les Présidents.

Les élus et représentants de Cavamac et de Praga interviennent maintenant.

Pour Cavamac les échanges ont principalement porté sur le taux de revalorisation de la retraite complémentaire fixé à 1,17% au 01 octobre 2014. Tous les retraités présents marquent leur mécontentement. Ils regrettent la dernière réécriture des statuts de Cavamac qui a obligé le report de revalorisation de 6 mois (dit le régime de base) alors que toutes les professions libérales continuent de bénéficier d'une revalorisation au 01 janvier. Cet inconvénient fait que la revalorisation réelle de notre retraite complémentaire est de seulement 0,78% pour la période d'avril 2014 au 01 octobre 2015.

Pour Praga, plusieurs points continuent de provoquer l'insatisfaction des assurés. L'augmentation importante des cotisations des retraités au 1^{er} janvier 2014 est considérée trop importante au regard du résultat excédentaire du contrat actifs/retraités, contrat qui, de plus, supporte des chargements (notamment des frais importants perçus par Praga) supérieurs à ceux pratiqués par la profession pour ce type de contrat collectif. Il est demandé une modification de la garantie « soins de suite ou de réadaptation », laquelle est prévue actuellement pour une durée de seulement un mois. Une récente étude des contrats de la concurrence prouve que ce type de garantie est souvent supérieur.

Le Président Georges Belat indique que les travaux engagés suite à l'écriture d'une feuille de route par Praga devrait permettre, c'est son souhait, de trouver des accords sur plusieurs points et notamment sur la demande que nous formulons depuis longtemps d'une représentation équitable de l'Unaagar dans les structures dirigeantes de Praga.

L'ordre du jour étant épuisé le Président remercie les participants pour la richesse des échanges et pour l'excellente tenue des débats.



Réservez
vos dates

Congrès UNA AGAR

Princières, royales
CHANTILLY et COMPIÈGNE



Palais impérial de Compiègne



Abbaye de Chaalis : sa Roseraie



Jardins du Château de Chantilly



Château médiéval de Pierrefonds



Wagon de l'Armistice



3, 4 et 5 juin 2015

Réservez
vos dates

les, impériales : PIÈGNE en PICARDIE



Abbaye de Chaalis



Célèbre spectacle équestre de Chantilly



Soirée de gala animée



Chantilly, Citée princière



APAGAR - Amicale de Picardie des Agents Généreaux d'Assurances Retraités

Assemblée Générale du 20 mars 2014 à Pierrefonds (60)



Le président Daniel MARCOURT,
à ses côtés Maître DURETZ et François DETAIL

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE s'est tenue à l'Auberge « Les Blés d'Or », à PIERREFONDS (60), précédée d'une Assemblée Générale extraordinaire destinée à adopter une modification des statuts.

Le Président Daniel MARCOURT a déclaré l'Assemblée ouverte en accueillant les 27 adhérents présents et en signalant que 90 pouvoirs avaient été reçus.

Georges BELAT, président de l'UNAAGAR et administrateur de l'APAGAR, retenu par un deuil proche s'était excusé de même que Jean MARIE LAIGNEL, Président d'AGEA 60.

Alain FORGET, et Dominique DELALEUX, Administrateurs représentaient le Président et l'APAGAR aux obsèques de notre regretté collègue et ami François NETTER,

Le Président a cité les noms de nos amis décédés depuis la précédente Assemblée Générale : Alban BELLEVILLE, Yvette POULAIN, Mauricette BRECHE, Madame Henri NINNIN, et François NETTER, vice-président pour le département de l'Oise, dont les obsèques avaient lieu le jour-même, et il a demandé aux participants de respecter une minute de silence en leur souvenir.

Dans son RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES, le Président Daniel MARCOURT a déroulé la vie de l'amicale au cours de cette première année d'activité de la nouvelle équipe élue en 2013 :

- visite à Mme Bernard FONTAINE, veuve de notre regretté Président Bernard FONTAINE
- en avril 2013 importante présence des administrateurs de l'APAGAR au Congrès National de l'UNAAGAR à TOULON.
- en septembre la Journée Touristique APAGAR, consistant en la visite du parc ornithologique du Marquenterre et une mini croisière sur la Baie de Somme, sous un soleil éclatant, a connu un franc succès avec 40 participants.
- en novembre , présence du Président au Journées des Amicales à Paris
- en novembre encore, réunion du bureau sur la création d'une charte graphique et une modification des statuts
- en février 2014 réunion du Conseil pour préparer l'Assemblée Générale
- au cours de l'année

Soutien à nos collègues Agents Généreaux actifs au travers de courriers adressés à tous les parlementaires de la Région concernant l'Accord National Interprofessionnel (ANI)



Soutien aussi dans le cadre du projet Hamon (loi désormais votée) qui permettra la résiliation à tout moment des contrats des particuliers après la première année

Soutien encore à l'UNAAGAR et particulièrement à son Président, Georges BELAT, dans les discussions ardues avec CAVAMAC sur les faibles taux de revalorisation de nos retraites et avec PRAGA quand il s'est agi de contester les inadmissibles augmentations de cotisations de nos complémentaires PRAGA 100, 200 et 300.

En ce qui concerne la traditionnelle JOURNEE TOURISTIQUE de l'APAGAR, Nicole AMELOOT de LAON indique qu'elle a préparé avec Dominique BAUDOUX le projet suivant :

- le matin visite des Caves médiévales de Champagne PANNIER à CHATEAU-THIERRY (02)
- déjeuner dans l'une des salles Renaissance du CHATEAU de CONDE EN BRIE, « la demeure des PRINCES de CONDE », avec l'après-midi visite du Château. La date de cette journée est fixée au mardi 16 Septembre 2014.

Nos invités, François DETAIL et Dominique BERNARD, respectivement Président et Président-adjoint d'AGEA PICARDIE nous ont tenus au courant de l'actualité de la Région et des actions d'AGEA :

- en cours, la fusion des trois Chambres Départementales avec la Chambre Régionale de Picardie
- actions de défense face aux projets A.N.I et loi Hamon
- organisation du SALON de l'ASSURANCE en novembre prochain au PALAIS des CONGRES à Paris.



Maître DURETZ notaire à CLERMONT de l'OISE a fait un intéressant exposé sur les différents moyens de transmission du patrimoine et leur fiscalité.

Il a développé spécialement le choix de la Communauté Universelle comme régime matrimonial et la donation-partage et ses importants avantages.

Puis il a fait le point sur les règles fiscales actuelles en matière d'Assurance Vie.

Après un agréable et convivial repas, les participants ont pu visiter le Château de PIERREFONDS, spectaculaire restauration de l'architecte VIOLLET le DUC sur la commande de Napoléon III.

FAIT Le secrétaire
Dominique BAUDOUX



le lac de pierrefonds



Notre assemblée générale annuelle a eu lieu à ANIANE, petit village situé entre MONTPELLIER et CLERMONT l'HERAULT, avec sa superbe abbatale, à quelques encablures de l'A 750 (gratuite).

Nous nous sommes retrouvés à 35 personnes à l'hostellerie ST BENOIST vers 10h30.

Nous avons commencé par la traditionnelle minute de silence en faveur de nos chers disparus : Simone LAURENS, Andrée TALI, Colette BOFFETY, Guy GIBERT, Yves GROS et Henri COMBIER. Nous prions les familles pour lesquelles nous n'avons pas cité le défunt de nous excuser.

Notre rapport moral n'a rien d'exceptionnel, c'est d'ailleurs le 4° que nous vous présentons.

J'ai participé en tant qu'élu aux différents conseils d'administration de l'UNAAGAR.

Il y a eu de nombreuses réunions avec la CAVAMAC et la PRAGA. La représentante UNAAGAR auprès de la PRAGA, étant adhérente de notre région, nous fera un état des lieux.

Nous sommes revenus sur notre sortie de septembre qui fut un franc succès grâce à notre ami Guy SALVAIRE et sa fille qui nous avaient concocté une journée autour de BEZIERS (canal du midi – oppidum de Nissan lez Ensérune).

Présentation du rapport financier, largement en équilibre, avec une cotisation à 25€ pour les retraités et invalides et de 18€ pour les conjoints survivants. Les cotisations resteront identiques en 2015.

Les rapports : moral et financier ont été votés à l'unanimité. Notre amie Régine ALMERAS a expliqué longuement les différents qui font débat entre UNAAGAR et PRAGA, tant dans le fonctionnement que dans la gestion. Elle nous a parlé de certains points de désaccords. Nos organismes vont enfin se mettre autour d'une table pour essayer d'aplanir certaines choses.

Nous avons parlé de la revalorisation CAVAMAC au 01.10.2014. Nos adhérents ne comprennent pas la position

de cet organisme. Veulent-ils faire un cadeau à l'état lorsque ces derniers nationaliseront toutes les caisses de retraites ? C'est à croire !

Vint le moment de passer la parole à notre conférencier, monsieur JUPIN, attaché à l'observatoire astronomique d'ANIANE.

Ce dernier, partant du livre d'HERGE : Tintin sur la lune, nous a démontré que l'auteur avait une très forte et précise documentation sur les fusées.

En reprenant poste par poste les positions d'HERGE dans son récit, il était possible d'aller et de revenir de la lune avec cette dernière.

Vers 13h00 nous sommes passés à table, avec un repas servi par un personnel sympathique.

Vers 15h00 nous sommes partis vers St GUILHEM le désert (à quelques kilomètres). Après un arrêt au « trou du diable » et une promenade digestive, nous avons visité l'abbatale de St GUILHEM.

Notre journée s'est terminée par le verre de l'amitié sous un platane planté en 1855, car il faisait chaud. Ce qui n'est pas exceptionnel dans notre région.

Notre prochaine journée aura lieu le 11 septembre autour d'AIGUES MORTE.

Notre conseil d'administration va étudier pour 2015, une assemblée générale plus ludique sous la forme d'une journée détente pour tous avec une partie « rapport » ramenée à sa plus simple expression et partie conviviale autour, pourquoi pas d'un barbecue, à suivre.

Aux dernières informations nous tous rentrés chez nous en forme.

En juin je me rendrai chez nos amis lozériens (je me suis engagé à faire une année sur 2 une réunion dans ce département c'est pour juin) la date reste à définir.

DANIEL SAUVAGE
PRESIDENT



Assemblée Générale, visites et gastronomie.



Depuis le sommet du Mont Cassel, nous sommes réunis au restaurant le Sauvage pour notre assemblée générale annuelle. Par les fenêtres nous admirons toute la plaine. Nous pouvons apercevoir sur un angle une route toute droite, c'est une ancienne voie romaine, la chaussée Brunehaut.

Après le pot de bienvenue nous commençons notre réunion. Nous sommes 81 présents ou représentés. Le président Michel BEAUGRAND nous accueille. Ensuite Philippe CAMELOT nous donne les noms des amis qui nous ont quittés.

Daniel DUJARDIN lit le rapport moral qui retrace les événements survenus depuis la dernière AG. Philippe BLAISE commente le rapport financier qui se termine sur un résultat légèrement positif de 700 €. Nous avons en réserve un an de cotisation. Les adhérents restent au niveau de 200. Après le rapport du contrôleur aux comptes, André WATINE, les comptes sont approuvés. Antoine LEFEBVRE, le président régional des agents en activité, nous fait part des difficultés dues aux décisions politiques : les conséquences de l'ANI sur l'assurance Santé et la loi HAMON sur les résiliations.

Daniel DUJARDIN, administrateur de CAVAMAC, distribue un document donnant les résultats de CAVAMAC et l'information sur la valeur du point. Puis Il aborde en assurance vie le sort du contrat du conjoint survivant : Faut-il le déclarer dans la succession ? Position des notaires, position de l'administration fiscale, autant de questions. Le gouvernement veut mettre fin à la dérogation CHARASSE mais sans le dire officiellement. Le débat a été bien animé.

Le président rappelle le voyage Annuel du 20.05.2014, une journée à Amiens, visite de la Cathédrale puis visite des hortillonages en bateau avec repas à bord.

Nous lançons un projet de croisière fluviale en septembre sur la Seine de Paris à Honfleur. C'est un essai avec Vacances Bleues. Si le projet remporte un succès, nous pourrons faire d'autres essais plus ambitieux.

Le tiers sortant du bureau : BEAUGRAND, BLAISE, GALLETOU et REYNAERT est reconduit. L'an prochain l'entrée de nouveaux membres sera impérative du fait des limites d'âge. Philippe CAMELOT est reconduit dans sa fonction de syndic.

Le président Georges BELAT prend la parole. C'est la 3^{ème} fois qu'il vient chez nous. Il rappelle l'investissement de l'UNAAGAR dans les organismes de défense des retraités d'abord la CNRL avec les professions libérales 30.000 retraités,



Assemblée nombreuse et attentive

puis avec la CFR qui représente 2.000.000 de retraités. Il faut poursuivre les adhésions nouvelles auprès des jeunes retraités. Les discussions avec PRAGA se poursuivent avec la participation à des commissions techniques. Avec CAVAMAC la fixation de la valeur du point avec un effet au 01.10 est une déception. Parmi les bonnes choses, il y a la possibilité de souscrire dans de bonnes conditions une garantie dépendance (voir information dans la lettre de l'UNAAGAR n°179 page 7).

Les « avantages UNAAGAR » augmentent d'année en année. Après les vins et le champagne, il y a l'alarme, les voitures, les prothèses auditives, les hôtels, les séjours etc.

Il est 12h45, l'horaire est respecté. C'est l'heure de l'apéritif que nous prenons au soleil sur la terrasse. Le repas suit. Au cours de celui-ci Edouard BEAUGRAND, neveu de notre président nous présente son entreprise de créateur de glaces. C'est une Sté qui, sur le site de St Sylvestre CAPPEL emploie 35 personnes avec 11 points de vente dans la région.

Il nous offre le dessert, une crème glacée spéculoos et chiorée avec meringue café. Nous visiterons l'atelier après le repas et la visite rapide du petit musée de CASSEL. Comme l'entreprise VAN DEN CASTEELE nous a été présentée, nous attaquons la visite en commençant par nous protéger, tablier + chaussures de protection et charlotte sur la tête. C'est dans cette tenue que nous entrons dans l'atelier. Nous nous admirons réciproquement. Toute la fabrication se fait sur place de façon artisanale. En plus des gâteaux glacés classiques, nous admirons la fabrication de pièces montées, avec des décors les plus variés : église, charrette, carrosse, paysage etc. De vrais artistes, patients et minutieux. Ainsi se termine cette belle journée de rencontre. Merci aux organisateurs.

Le Secrétaire Général Adjoint
Daniel Dujardin



Le Président R. BOURBOULOUX ouvre l'Assemblée à 10h15 devant 25 AGA présents et annonce qu'il est en possession de 37 pouvoirs qu'il ne manquera de répartir entre nos collègues en vue de satisfaire aux opérations de vote. Il remercie les présents et tous ceux qui ont fait l'effort de retourner les coupons réponses. Par ailleurs il salue la présence de notre Président National Georges BELAT, qui nous fait l'honneur de Présider notre ASSEMBLEE GENERALE, et la présence des représentants de nos collègues actifs Francis ROUSSET Président AGEA du Limousin et Christian GROSSHENNY membre du Comité exécutif d'AGEA. Sont excusés les Présidents AGEA départementaux : Jean Luc TOMASI, Richard CERTAIN et P. RAPINAT.

Une minute de recueillement est observée à la mémoire de nos collègues disparus. Depuis la dernière A.G. : Mme S. PRADIER, Mrs J. LABROUSSE, J. MARTIN, J. J. PARROT et M. LINTIGNAT.

Puis Raymond BOURBOULOUX nous rappelle les divers points de l'Ordre du Jour et son timing. Nous débutons par les dispositions statutaires :

Le procès-verbal de la dernière A.G. (16 .05.2013) est soumis à l'approbation de l'assemblée et est approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral que chacun a reçu depuis quelques jours est également approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier indique un solde positif de 2217,45 €. La comptabilité a été vérifiée par Danièle SARDIN, commissaire aux comptes. Notre trésorière tient à la disposition de tous les adhérents de notre Amicale son livre de comptabilité. Le Rapport financier est approuvé. Quelles seront les cotisations UNAAGAR au 1/01/2015 ?

Le Président propose à l'ensemble des collègues d'augmenter la cotisation de 2 euros pour les AGA. C'est ainsi que la cotisation sera portée à 32 euros pour les AGA et reste à 25 euros pour les veuves ou veufs non AGA. L'Amicale change de banque pour réduire les coûts

imposés par la Banque Postale.

Florence SANCHEZ quitte la région et démissionne de son poste de TRESORIERE. Comme prévu par le Conseil d'Administration, elle est remplacée par Anny BRECKPOT-PIRON déjà membre du Conseil.

Un nouveau membre est nommé au Conseil d'Administration de notre Amicale : L'assemblée élit unanimement Marie Josette LAVERGNE de Bellac en remplacement de Florence SANCHEZ.

La parole est ensuite donnée à Francis ROUSSET, Président de Région pour nos collègues en activité. Francis nous expose certaines préoccupations des AGA actifs :

Le métier est « malmené » nous dit-il. D'abord la loi Hamon constitue un risque plus important de résiliation, modéré par le fait qu'elle peut être une opportunité de nouvelles affaires. Ensuite, la complémentaire Santé devient obligatoire et la perte des contrats individuels est inéluctable. Aux Agents à réaliser des contrats collectifs mais toutes les Compagnies ne les pratiquent pas.

L'assurance de prêt constitue une opportunité nouvelle puisque les banques ne peuvent plus rien imposer dans ce domaine.

AGEA Limousin est toujours en pointe avec 72% d'adhésions ce qui constitue le meilleur taux national.

AGEA National entreprend des actions de lobbying en période électorale pour se faire mieux connaître. Ce fut le cas lors des élections municipales et actuellement avec les européennes.

Francis ROUSSET annonce la tenue du Congrès Régional à Limoges le 6 Novembre après-midi avec repas en soirée et spectacle. L'idée est d'y associer les collaborateurs et collaboratrices d'agences. Un arbre de Noël est prévu.

Le Président R. BOURBOULOUX remercie Francis ROUSSET pour ces précisions et nous propose quelques sujets de réflexion.

Le régime complémentaire de Retraite (RCO) fonctionne bien (grâce entre autre à l'abondement des compagnies). Il convient de rester vigilant sur l'indexation du point.

Plusieurs dangers pèsent sur nos retraites : d'abord l'Etat convoite nos réserves. Ensuite, le risque de perdre l'abondement des compagnies est réel. L'espérance de vie augmente, les droits à la retraite des futurs retraités seront en très forte augmentation et de ce fait le montant global des prestations de retraite posera une problématique de financement. Dans les prochaines années l'inflation pourrait à nouveau nous pénaliser. Pour ces raisons-là, AGEA et UNAAGAR doivent travailler ensemble dans un Conseil d'Administration équilibré qui doit anticiper la prise en compte des difficultés.

Qu'attend de nous l'UNAAGAR ?

être assuré chez un Agent Général, rester unis et nombreux pour défendre la profession et les retraites, convaincre et recruter de nouveaux adhérents.



Le Président insiste sur les moyens de défense des retraités : utiliser toutes nos compétences et les disponibilités de tous, actifs et retraités, membres d'AGEA et UNAAGAR, promouvoir l'Agent Général, rester déterminés et optimistes compte tenu de la force de nos effectifs.

Un rapprochement AGEA-UNAAGAR serait peut-être une bonne solution pour nous permettre une meilleure représentation auprès de nos instances.

Le Président donne ensuite la parole au Président National Georges BELAT.

Avant de nous brosser un tableau général de notre Association, celui-ci nous annonce la brillante élection depuis une semaine de Raymond BOURBOULOUX au conseil d'administration de l'UNAAGAR. Applaudissements appuyés de l'assistance.

Notre association est organisée en régions et en amicales de compagnies comme AGEA (régions et syndicats de compagnies). Le concept de syndicat unique est compliqué. Il a été tenté par le passé. Certaines amicales tiennent à leur autonomie.

L'UNAAGAR adhère à deux organismes : la Confédération Nationale des Professions Libérales (CNRPL) et la Confédération Française des Retraités (CFR).

Le regroupement des régimes de retraites de toutes les professions pourrait s'envisager mais uniquement pour le régime de base.

Le recrutement reste un souci majeur. Chaque année, 400 Agents prennent la retraite. 200 seulement adhèrent à notre amicale. Pour améliorer ce mauvais résultat, diverses méthodes sont à utiliser :

présence de l'UNAAGAR aux stages préparant à la retraite, présence active aux congrès régionaux AGEA, participation d'un retraité aux réunions départementales des actifs mise au point d'un système qui collationne la liste des agents partants et qui fournisse l'adresse personnelle en attendant que CAVAMAC veuille bien donner ces précisions.

L'UNAAGAR souhaite que le montant de nos retraites suive l'inflation, ce qui n'est pas le cas. Le décalage des dates de revalorisation (1er Octobre 2014 au lieu de 1er Avril) nous rend perdant dans le temps sur la capitalisation.

Il est demandé une meilleure représentation au sein de nos instances de retraite et de prévoyance. Les discussions sont en cours.

Parmi les services aux adhérents, rappelons le service internet. La région peut ouvrir un site. Il est possible à chacun de rédiger des articles pour « La Voix de l'UNAAGAR ». Avec cette revue,

il est proposé 18 avantages dont le dernier concerne l'automobile.

Le prochain congrès annuel UNAAGAR est fixé à la première semaine de Juin 2015.

Nos collègues ont pu interroger le Président à propos de leurs nombreuses préoccupations et ont reçu des réponses rassurantes sur les capacités de réaction de nos représentants.

Georges BELAT est chaleureusement remercié par Raymond BOURBOULOUX au nom de tous les collègues.

La parole est ensuite donnée à un intervenant « hors assurance » en la personne de Monsieur Georges CHATRAS ancien dirigeant de la Société ALSTOM (43 années de très importantes responsabilités au sein de cette société) qui a également contribué à l'élaboration du programme nucléaire français.

L'immense panel d'énergies nous est ainsi détaillé : nucléaire, hydro-électrique, solaire, géothermique, éolienne, gaz. Malgré cela, la France est très dépendante de l'étranger : 90 jours d'autonomie seulement.

L'auditoire a écouté avec beaucoup d'intérêt cet exposé passionnant. Le temps a un peu manqué pour poser toutes les questions que nous aurions aimé poser. Monsieur CHATRAS a répondu simplement mais avec beaucoup de précisions.

L'Assemblée Générale terminée au-delà de 13 heures s'est poursuivie par un excellent repas.

Le Secrétaire
Bernard BOUHET

Le Président
Raymond BOURBOULOUX





Alsace



PARIS

Le Voyage 2014 de l'Amicale Alsace à Paris les 10-11-12 et 13 Avril 2014



Après de multiples voyages vers des capitales européennes telles que Prague, Berlin, Barcelone, Bruxelles, Budapest, Vienne, Bratislava, Rome, Londres, il était temps de visiter la plus belle, celle qui nous tient le plus à cœur...PARIS !

Mais il fallait un programme insolite qui puisse séduire car la plupart d'entre nous connaissent les sites les

plus touristiques.

Pour être séduisant, il l'était puisque sitôt diffusé, nous avions les 40 places prises et une liste d'attente en plus. Notre première étape : METZ ville d'art et d'histoire. Après un déjeuner au Grand Séminaire 2 guides nous ont fait découvrir la magnifique Cathédrale St.Etienne, un des plus grands édifices gothiques d'Europe avec sa voûte de 42 mètres et ses vitraux de 6500 m2 exécutés par des artistes renommés dont Chagall, qui lui ont valu le surnom de « Lanterne du Bon Dieu ». Avec sa Technopole et son label « Ville Internet @@@@@ » décerné depuis 2010, METZ est désormais à 1h20 de PARIS grâce au TGV.

C'est le 9 janvier 2003 que la première décentralisation d'une institution culturelle nationale en France est réalisée pour le Centre Pompidou qui a été inauguré le 12.05.2010. Après un petit tour de ville, nous continuons vers PARIS.

Au SENAT

Une fois de plus, un beau temps printanier et ensoleillé nous a permis d'effectuer notre périple dans d'excellentes conditions.

Première visite après un tour panoramique, le SENAT. Cette institution de la V° République



compte 348 Sénateurs depuis le renouvellement de 2011, élus pour un mandat de 6 ans, renouvelable par moitié tous les 3 ans depuis 2011. Il siège au Palais du Luxembourg, trésor exceptionnel qui abrite un patrimoine architectural et artistique. Le bâtiment dont la première pierre fut posée en 1615 par Marie de Médicis, fut une demeure royale, une prison révolutionnaire, puis le siège du pouvoir exécutif après la Révolution. Il accueille le Sénat de la République depuis 1879. Nous avons même pu assister discrètement à une séance publique dans l'hémicycle.

Pour cette visite prestigieuse, il fallait un écrin élégant : un

déjeuner à la Tour d'Argent sur les quais de la Seine au cœur de PARIS, avec une vue panoramique exceptionnelle sur la cathédrale Notre Dame. Dans sa tour de style Renaissance pailletée de mica dont la brillance a donné son nom, ce restaurant fondé en 1582 est un des plus vieux d'Europe. C'est une véritable institution, une référence dans la culture gastronomique, renommée aussi pour sa cave, un trésor qui contient plus de 500.000 bouteilles. Le panorama inoubliable et la table de grande tradition ont constitué un moment fort de notre séjour parisien. Citons la célèbre devise de la maison à laquelle nous adhérons volontiers :

« Il n'est rien de plus sérieux que le plaisir »



La Tour d'Argent

Pour redescendre de notre petit nuage, et pour faire un voyage dans le temps, nous avons visité le Cimetière du Père Lachaise où l'art et la nature créent une harmonie qui invite au recueillement et à la méditation. Nous avons appris que sa conception fut confiée en 1803 à l'architecte Alexandre Brongniart qui dessina un immense jardin à l'anglaise, aux allées accidentées pourvues d'arbres et de plantes. D'illustres sculpteurs et architectes feront de ce lieu un véritable musée. C'est le plus grand cimetière de PARIS intra muros et l'un des plus célèbres au monde, recensant plus de 2000 personnes. Du fait des nombreuses personnalités enterrées là et de la charge symbolique du lieu, le cimetière a été et est encore le lieu de manifestations et de commémorations. Il accueille chaque année plus de 3 millions de visiteurs. Il est intéressant de noter que c'est le cimetière qui a possédé en premier un crématorium construit en France, la première crémation a eu lieu le 30.1.1889. Ce n'est qu'en 1963 que l'Eglise catholique a levé l'interdiction, faisant progresser la crémation qui représente aujourd'hui environ 45% des obsèques à PARIS.

Pour rester sur une note humoristique en ces lieux, voici la



photo de la pierre tombale érigée par Jean Louis FOURNIER,



écrivain et humoriste, réalisateur de télé, avec l'épithète qu'il a fait graver lors du décès de son épouse.

Photo Patrick S. Bel hommage à notre vie terrestre.

Après cette journée bien remplie, retour à l'hôtel pour dîner et se préparer pour un spectacle au CABARET DES DEUX ANES. Soirée hilarante garantie...

Nouvelle journée sous le soleil, départ pour la visite du PALAIS GARNIER, un des joyaux architecturaux de PARIS. C'est le seul Opéra dans le monde qui ouvre ses espaces au public toute l'année.

Depuis 139 ans il est considéré comme un temple de renommée mondiale dans l'univers de l'opéra et de la danse, par d'innombrables amateurs en France et à l'étranger. Son architecture et sa décoration intérieure sont inoubliables. La construction a longtemps été appelée l'« Opéra de Paris » mais depuis l'ouverture de l'Opéra Bastille en 1989 on la désigne par le seul nom de son auteur : Charles GARNIER. Les deux sites sont aujourd'hui regroupés au sein de l'établissement public, industriel et commercial de l'« Opéra de PARIS ».

Considéré comme l'un des plus beaux théâtre au monde, le Palais GARNIER a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 16 octobre 1923.

A la sortie de ce palais de marbre et d'or, nous reprenons notre car pour nous rendre à la TOUR MONTPARNASSE au 56° étage où nous sommes attendus pour le déjeuner au Restaurant « Ciel de Paris ». Nous admirons le panorama exceptionnel sur la capitale avec une vue à 360°. La tour Montparnasse mesure 210 m de haut et sa base a la forme d'une amande de 50 x 32 m. Elle pèse 130 000 tonnes,



La splendeur du Palais GARNIER

compte 6 niveaux souterrains et 58 étages de 1700 m2 en moyenne chacun, le tout surmonté d'une terrasse sur le toit. En plus de ses 5 monte-charges, le bâtiment compte 25 ascenseurs. Le plus rapide est celui qui relie sans escale le rez-de-chaussée au 56° étage, à une altitude de 196 mètres, en seulement 38 secondes.

Quel panorama ! La tour est une attraction pour environ 1 200 000 visiteurs par an, la plaçant parmi les dix monuments parisiens les plus visités et octroyant à la Sté Montparnasse 56 un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros et une fréquentation en hausse.

Nous avons apprécié la qualité de notre déjeuner. Dans un endroit aussi touristique, nous ne nous attendions pas à un tel niveau gastronomique. Il s'est avéré que c'est le groupe ELIOR faisant partie de l'Alsacienne de Restauration dont l'initiateur est un strasbourgeois, qui gère le CIEL DE PARIS, de même que notre fameux restaurant « L'Ancienne Douane » de STRASBOURG.

Nous redescendons les 196 mètres d'altitude en 38 secondes, à une vitesse de 22 km/h sans problème, pour commencer notre programme de l'après-midi : la Sainte Chapelle et la Conciergerie sur l'Île de la Cité.

La Sainte Chapelle récemment rénovée, est un joyau du gothique flamboyant, édifiée par St Louis au cœur de la Cité.



Photo Guy W.

St Louis rachète en 1239 la couronne d'épines aux Vénitiens puis des fragments de la sainte croix et diverses reliques de la Passion. Son but est d'éviter l'éparpillement de ces importantes reliques. Pour accueillir un contenu si précieux, il fallait un lieu spécifique. St Louis fait le choix d'inclure l'église qu'il veut construire dans le palais de la Cité (aujourd'hui Palais de Justice). La Chapelle est conçue comme une vaste châsse, en fait un reliquaire géant, presque entièrement vitré. L'église, à deux niveaux, est consacrée le 26 avril après 6 ans de construction.

La Sainte Chapelle est une véritable merveille. Elle se distingue par l'élégance et la hardiesse de son architecture qui se manifeste dans une élévation importante. La



décoration fait appel à la sculpture, la peinture et l'art du vitrail. Ce sont ses immenses vitraux qui en font sa richesse : 600 m², éblouissants de beauté, qui font plus de 15 m de haut et 4 m de large. Ils représentent des scènes de la vie religieuse avec le roi Salomon et le roi David, entre autres.

La Chapelle est classée monument historique depuis 1862. Avec la Conciergerie, elle constitue l'un des vestiges du Palais de la Cité, qui s'étendait sur le site couvrant l'actuel Palais de Justice.

Avec plus de 950.000 visiteurs par an, elle est le 3^e monument géré par le Centre des Monuments nationaux, le plus visité après le Mont ST.MICHEL et l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Classée au Patrimoine mondial en 1991.

La Conciergerie, première demeure royale de la capitale, a été édifée au début du XIV^e à la demande du Roi Philippe le Bel. Il reste de cette époque trois salles gothiques. Le bâtiment comporte



4 tours sur le quai de l'Horloge sur les bords de la Seine. Du quai de la Mégisserie, on peut admirer les deux tours jumelles de l'édifice : la Tour d'Argent à droite où était conservé le trésor de la Couronne, à gauche la Tour de César.

Au rez-de-chaussée se trouve la Salle des Gardes et la Salle des Gens d'Armes.

Le Palais de la Cité fut la résidence et le siège du pouvoir des rois de France du X^e au XIV^e. Le mot Conciergerie désigne d'abord le logement du concierge, puis par extension le Quartier de détention, c'est-à-dire la prison des femmes, et l'ensemble des salles gothiques, à savoir la salle des gens d'armes, la salle des Gardes et les cuisines. La prison était considérée pendant la « Terreur » comme l'antichambre de la mort. Peu en sortaient libres. La Reine Marie-Antoinette y fut emprisonnée en 1793.

L'étage supérieur était réservé au Parlement. La Conciergerie est classée au Monuments Historiques depuis 1975.

Nous terminerons la journée à la Brasserie emblématique « Le Vaudeville », grande brasserie Art Déco dans la pure tradition parisienne, à 2 pas de la Bourse.

Bonne table, belle ambiance, et plaisir des retrouvailles avec nos amis GUERMONT, qui nous ont souvent accompagnés lors de nos précédents voyages.

Et voici le dernier jour... qui sera encore bien rempli.

Nous embarquerons à la Villette pour une croisière de 2h30 sur le canal St Martin jusqu'au port de l'Arsenal. Long de 4,55 km, de petit gabarit, il était destiné à l'origine à l'adduction d'eau potable dans la capitale. Inauguré en

1825, il comporte 9 écluses et deux ponts tournants pour une dénivellation totale de 25 mètres.

Cette balade romantique et mythique au fil de l'eau, dans un quartier décontracté en plein cœur de la capitale, a été un moment de détente agréable, plein de poésie.

Le canal St Martin a été inscrit aux Monuments Historiques le 23.2.1993.

Le déjeuner qui a suivi a surpris plus d'un : LE BARRIO LATINO, restaurant cubain de 3000 m² avec grand décor style latino, apprécié par les aficionados de la salsa et du tango ! Il possède un remarquable escalier central classé aux Monuments historiques avec ses 4 différents étages en balcon. Sa structure métallique et sa façade sont signées par Gustave Eiffel. C'est le restaurant élu par l'Amicale des salariés retraités ALLIANZ qui y tient depuis des années



ses réunions et ses fêtes.

Formidable ambiance ! Nos participants qui se sont mis sur les rangs pour s'initier aux premiers pas de la Salsa se sont promis d'y revenir... !

Et voilà, après ce déjeuner original, nous entamons la dernière ligne de cette escapade.

Nous nous arrêterons en fin d'après-midi à VERDUN, emblème de la Grande Guerre, qui commémore cette année un centenaire. Une visite guidée avec sortie sur les champs de bataille était incontournable, et nous avons eu la chance d'avoir une jeune guide passionnée qui nous a fait des commentaires impressionnants.

Le traditionnel verre de l'amitié a été servi dans les jardins attenants à l'Office du Tourisme. Un cocktail chaleureux et convivial avec canapés, mignardises et douceurs fournis par le meilleur traiteur de VERDUN, contribueront à former un tableau final mémorable.

A l'année prochaine, destination Capitales du Nord.

Christine WEIBEL

*Le véritable voyage ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages mais d'avoir de nouveaux yeux
(Marcel Proust)*

Nord Pas de Calais

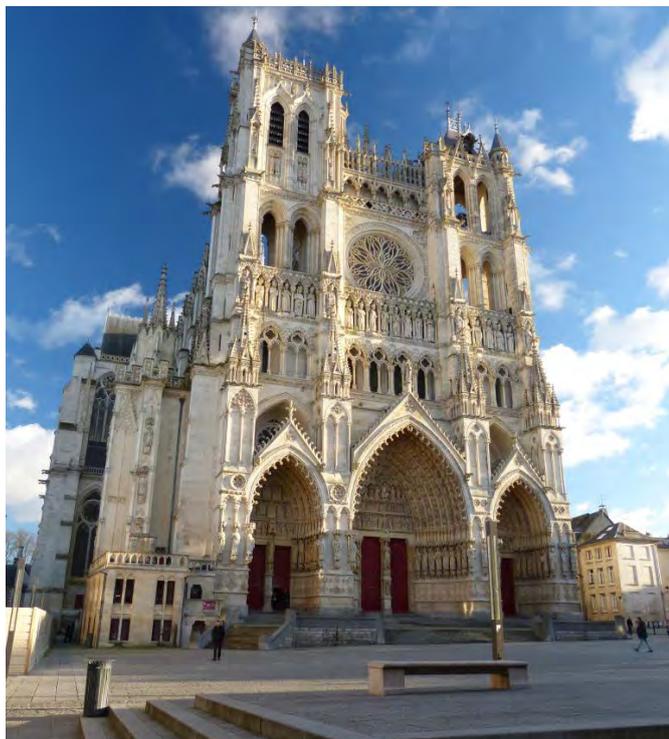


Voyage en Picardie

Une fois encore, les absents ont bien eu tort !
La quarantaine de participants à cette journée en sont revenus emballés.

Beau temps, ambiance détendue et sympathique, programme mêlant le culturel, le plaisir des yeux, et le goût des spécialités Picardes, tout cela a été réussi.

Amiens, Capitale de la Picardie au bord de la Somme avec ses 140.000 habitants, très active et jeune aujourd'hui par ses activités et écoles de commerce, a une longue histoire.



D'abord celtique, puis romaine, puis française, puis espagnole, redevenue française en 1587 grâce à Henri IV, elle peut s'enorgueillir d'être plus française que Lille, rattachée à la France sous Louis XIV 70 ans plus tard. Et voilà que la région Nord voudrait absorber la Picardie dans la réforme projetée des régions !

Le programme de la journée nous proposait de commencer par la visite de la Cathédrale Notre Dame. Divisés en deux groupes, il était bien facile de suivre et écouter nos deux jeunes guides passionnés et passionnants.

Construite en croix latine au 13^{ème} siècle, absolue perfection de l'art gothique, c'est une « bible de pierre ». Tout y est exceptionnel. Unité de style grâce à la rapidité de sa construction (- de 50 ans), audace des dimensions et des volumes,
Voyez plutôt : 145 mètres de longueur, 70 mètres de largeur au transept, 43 mètres de hauteur pour la nef,

Elle est la plus vaste cathédrale de France.

Son portail est une splendeur à la fois « Bible de pierre »

par ses sculptures du « Beau Dieu » entouré de ses douze apôtres par exemple, ou, sur la partie basse, sculptures laïques, gigantesque « B.D. », associant les médaillons des signes du zodiaque avec l'activité agricole ou oisive lui correspondant : par exemple Février, mois du signe des poissons, il fait froid et le médaillon bas représente un paysan se réchauffant les pieds ; ou Mai, mois des gémeaux, mois du printemps et des amours réveillées, le couple du chevalier et de la dame énamourée.

Véritable miracle, ces joyaux de la sculpture médiévale ne furent jamais saccagés ni par la révolution, ni par les guerres successives.

Eblouissante aussi cette merveille par l'intérieur : clôtures forgées, stalles du chœur pour les 90 chanoines et des 70 chapelains, orgues monumentaux, rosaces multicolores, un labyrinthe au sol en marbre noir et blanc représentant un parcours de pèlerinage à la recherche du spirituel, Amiens étant une étape vers Compostelle.

Plus ludique et bienvenu à 13 heures, le bateau restaurant « Le Picardie » nous emmena vers une belle croisière sur la Somme au milieu des hortillonnages tandis que des spécialités Picardes nous étaient servies pour le déjeuner.

Retour à Amiens pour visiter à pied et en calèche au travers du vieux quartier

St Leu, si triste que l'on devait le démolir et merveilleusement restauré, Placettes tranquilles, ruelles pavées, canaux innombrables, boutiques originales, vieilles petites maisons ouvrières ou de pêcheurs colorées et chatoyantes,

Le sympathique (et cultivé) cocher de la calèche tirée par deux chevaux nous emmène aussi vers le beffroi, les plus beaux et anciens monuments de la ville historique.

Superbe Journée ! Merci à Michel BEAUGRAND et son équipe de nous avoir concocté ce programme. Aux participants comme aux absents, rendez vous à l'année prochaine

Le rapporteur

Philippe Camelot





Assemblée Générale du 3 avril 2014 Maison de l'Amérique Latine – Paris



Après les remerciements d'usage, le président Pierre VAUSSARD fait part de sa décision de ne pas solliciter un deuxième mandat et rappelle les réalisations apportées à l'amicale pendant sa mandature :

- création d'un Web blog avec possibilité de s'exprimer si l'on dispose d'une adresse Internet
- modernisation du bulletin de l'amicale et participation des adhérents
- poursuite des liens avec la direction du réseau des agences de la Compagnie
- approfondissement des relations avec les jeunes de MAG3 actifs
- signature de divers accords (aide sociale des anciens du Club AZ, l'organisme OGF, etc.)

- augmentation sensible des fonds sociaux entre 2011 et 2013 en passant de 100 € en 2011 à 6 600 € en 2013.

Don des anciens du Club AZ d'un montant de 16 979 €, fonds réservés aux plus démunis d'AZ VIA ;

- évolution positive de la trésorerie de l'amicale.

Annette LELU, Secrétaire de l'amicale donne lecture du rapport d'activité 2013 qui est accepté à l'unanimité.

Le compte rendu financier certifié par les contrôleurs aux comptes Gérard DELACROIX et Hubert HERIOT, et présenté par Michelle GUY, Trésorière de l'amicale, est voté à l'unanimité.

Les soldes sont les suivants : Débit : 117 353,79 € - Crédit : 125 964,40 € -

SOLDE : 8 610,61 €

La Vie des Amicales de Compagnies <<<

La cotisation est maintenue à 40 € pour les retraités, invalides et sympathisants et à 22 € pour les conjoints.

Stéphane RINGOT, Direction du réseau des agents Allianz France, Bruno PELISSIER, Président de MAG 3 actifs et Madame SANTAMARIA, en charge de la gestion et de la diffusion du contrat de Protection Juridique de la CFDP apportent diverses informations.

Michel MOULETTE remercie Philippe DARBEDA et Yves LE BLANC qui ne se représentent pas et procède au renouvellement des membres de l'association.

Le conseil d'administration est reconduit augmenté de Christian DEGUEURCE, Dominique DEWAS et Bernard MOUREY avec pour membres du bureau : Président : Charles CAILLAUD, Président adjoint (communication) : Didier COUSIN, Président adjoint : Hubert HERIOT - Vice-présidente (régions) : Annette LELU, Vice-président (action sociale) : Régis MARTINIER, Secrétaire : Mireille GRUYER, Secrétaire adjoint : Christian DEGUEURCE, Trésorière : Michelle GUY, Trésorier adjoint : Dominique DEWAS, Administrateur (adjoint aux régions) : Arsène LOISEAU, Administrateur (nouveaux adhérents) : Bernard MOUREY, Administrateurs : René LINTINGRE, Contrôleurs aux comptes : Gérard DELACROIX, Alain-M DESRUES, Syndic : Yves LE SOUEF,

Conseillers du Président : Michel MOULETTE et Yves LE BLANC

Charles CAILLAUD remercie de la confiance qui lui est

donnée et fixe trois objectifs :

- Faire évoluer le nombre d'adhérents en ayant comme but d'arriver à 1300 membres,

- Faire un séminaire avec l'ensemble des Présidents de Région et leurs conjoints pour aider au mieux les adhérents.

- Continuer les bonnes relations avec la compagnie mandante ALLIANZ et le mouvement des agents généraux en activité MAG 3, en privilégiant les rapports humains, la première tâche étant de rencontrer les interlocuteurs.

Il ajoute que les collègues retraités, les conjoints survivants et les orphelins ne seront pas oubliés.

Il se rendra aux assemblées générales des Régions qui en feront la demande.

Dans les relations avec MAG3 et ALLIANZ, il proposera la signature d'un accord afin d'aider les collègues actifs, lors de catastrophes naturelles ou autres, en les accompagnant dans la rédaction des dossiers de sinistres.

Il continuera à entretenir de très bonnes relations avec l'UNAAGAR.

La séance étant close, Michel MOULETTE invite les présents au repas qui sera suivi de la visite du Musée d'ORSAY et d'une soirée au CESAR PALACE.

Mireille GRUYER
Secrétaire



Nouveau Président : Charles Caillaud



Président sortant : Pierre Vaussard



AGAR-AZUR

VOYAGE AU MEXIQUE - Février 2014

Le vendredi 7 février, nous sommes 25 à nous retrouver à 13h30 à l'aéroport C.D.G., pour un départ vers le Mexique et plus précisément pour la ville de Mexico.

Le lendemain matin, nous sommes rapidement plongés dans l'ambiance locale avec la visite au Musée National d'Anthropologie, bâtiment avant-gardiste. Le marbre blanc de Puebla joue avec les jalousies de bois ou de métal et le grand parapluie qui couvre le patio suscite l'admiration. A l'intérieur, plusieurs salles dont la salle MEXICA. Bien en vue « la pierre du soleil », ou calendrier Aztèque gigantesque monolithe de basalte de 3,35 m de diamètre et pesant 25 tonnes.

Ensuite nous partons vers les jardins flottants de XOCHIMILCO pour une promenade en barques sur les canaux ; nous déjeunons pendant la promenade.

Retour à Mexico pour la découverte de la ville ; la place de la constitution bordée de la cathédrale commencée au XVI siècle, et le Palais National qui développe sur plus de 200 mètres sa façade en pierres volcaniques.

Le soir nous nous retrouvons dans une cantina au son des Mariachis pour le dîner.

Le jour suivant, visite de la Basilique Notre Dame de la GUADELOUPE qui date du 17ème S., puis nous prenons



Basilic de la Goudeloupe

la direction de Teotihuacan « là où les dieux naissent et se sacrifient » au N.E. De Mexico. Cette cité des Dieux fondée en 150 av. J.C., sera très puissante pendant 8 siècles. Nous pouvons admirer les imposantes pyramides

de la lune et du soleil. En fin d'après-midi, nous visitons un atelier d'obsidienne, une pierre volcanique noire.

Lundi matin, départ en avion pour TUXLA GUTTIEREZ dans le CHIAPAS, puis direction le canon DEL SUMIDERO. Une promenade en barque à moteur, LANCHA nous permet de contempler les aigrettes qui tordent leur cou gracieux, les singes- araignées qui se balancent au cœur d'une végétation fantomatique agrippée aux parois, sans oublier les crocodiles. Les cascades abondent ; l'une des formations les plus impressionnantes, « l'arbre de Noël », ressemble à un gigantesque sapin de roche moussue et ruisselante.

Le lendemain visite de San Cristobal de las Casas, ravissante ville précolombienne avec ses maisons basses et colorées. Nous visitons ensuite deux villages : SAN JUAN CHAMULA , à 2260 m d'altitude est le centre de la communauté indienne de langue TZOZILE. Visite de l'église San Juan Bautista avec sa porte festonnée de couleurs acidulées. Nous découvrons aussi le Village de ZINACANTAN qui affirme sa résistance culturelle, à travers les vêtements traditionnels (ponchos, châles) que tissent les femmes. De couleur rouge et rose, ils sont ornés d'énormes fleurs brodées. Ce village est d'ailleurs spécialisé dans la culture des fleurs sous serres, (Arums, œillets roses..)

Mercredi matin, nous reprenons la route, mais une manifestation pour plusieurs revendications dont la libération de Manuel GOMEZ, nous oblige à faire un arrêt de deux heures dans le village de HUIXTAN . Nouvel arrêt quelques kilomètres plus loin à OCOSINCO, mais nous passons le barrage contre le paiement de 200 pesos. Nous arrivons aux cascades d'Agua Azul. Une série de cascades rugissantes déverse les eaux bleu-turquoise du rio TULIJA dans des vasques naturelles.

Après cette pose rafraichissante, nous partons pour Palenque, ville adossée à la SIERA de CHIAPAS, où nous attend un superbe hôtel aux toits de chaume.

Le lendemain matin, visite du site de PALENQUE ; le ciel est gris et une bonne pluie nous accompagne. Nous découvrons le TEMPLO de las INSCRIPTIONES , pyramide d'une vingtaine de mètres de hauteur, surmontée d'un

petit temple ; le PALACIO (palais), juché sur une immense plate-forme, dont l'aspect général rappelle un monastère avec ses cloîtres entourant des cours intérieures ; puis nous terminons par le temple du soleil surmonté lui aussi d'une « CRESTERIA ».

Nous reprenons la route en direction de CAMPECHE située dans la péninsule du Yucatan au bord du golfe du Mexique. Nous flânon dans les ruelles de cette ville fortifiée et avons l'impression d'arpenter la palette géante d'un aquarelliste. Les façades aux tons pastel de ses vieilles demeures baroques sont un régal pour les yeux. Notre promenade nous emmène de la porte de la terre à la porte de la mer, puis, près de la place principale nous retrouvons la cathédrale qui offre sa sobre façade du 18^{ème} s.

Buenas noches y hasta mañana !

Départ de bonne heure pour les 200 km qui nous séparent de UXMAL, prononcé OCHMAL, « qui signifie trois fois reconstruite » ; L'arrivée est superbe car la forêt cache le site et il se découvre à nous dans toute sa grandeur ainsi que par l'harmonie de ses proportions. Dès l'entrée surgit l'imposante Pyramide DEL ADIVINO (pyramide du devin), puis nous parcourons le quadrilatère des Nonnes, ce vaste palais à chambres percées de portes alignées, nous évoque un couvent de religieuses. Plus loin le palais du Gouverneur.

Après un bon repas de poulet cuit sous terre, et une halte dans une fabrique de chapeaux, les panamas, nous arrivons à MERIDA, « la ville blanche », capitale de l'Etat du YUCATAN. Après une visite de la ville, la cathédrale, le

Palais GOBIERNO à l'intérieur néo-classique, le Palacio National tout de rose vêtu avec ses séduisantes arcades du 18^{ème} siècle, nous rentrons à l'hôtel en calèche.

Samedi matin, petite halte pour admirer un ancien cimetière aux couleurs vives. Puis la visite de CHUCGEN ITZA « bouche du puits de la tribu ITZA », commence par la superbe pyramide d'EI TEMPLO, « le temple de KUKULCAN » conçu pour honorer l'astre solaire. Au moment des équinoxes, le soleil couchant projette sur la rampe de l'escalier nord, l'ombre de l'angle du bâtiment, formant ainsi le corps d'un serpent ondulant dont la tête est sculptée en contrebas. Puis nous découvrons le CENOTE SAGRADO (puits sacré), gouffre de 60 mètres de diamètre dans lequel on jetait des offrandes.

Nous reprenons la route vers les CARAÏBES et arrivons en fin d'après-midi à PLAYA DEL CARMEN, vastes plages de sable blanc aux eaux turquoise et émeraude. Nous nous installons dans un luxueux et sublime hôtel.

Lundi matin, visite de TULUM, « la ville de la Renaissance » en maya, cité fortifiée, exceptionnellement édifiée face à la mer couleur turquoise, avec la plage en contrebas.

Encore une journée pour profiter de ce séjour paradisiaque, et nous retrouver pour la dernière soirée autour d'un repas d'adieu ; nous remercions vivement Bernadette et André Souchon pour nous avoir concocté un si beau voyage.

Le lendemain arrivée à Paris CDG. Fin d'un merveilleux séjour !



Les jardins flottants de Xochimilco



San Juan Chamula

Gaz et Pétrole de schistes

Pour commencer, il faut clarifier quelques définitions :

- Hydrocarbures :

Composés organiques constitués d'atomes de carbone (C) et d'hydrogène (H) dont le composé le plus simple est le gaz Méthane (CH₄). En augmentant le nombre d'atomes de carbone et d'hydrogène en une chaîne, on passe à l'Ethane (C₂H₆), Propane (C₃H₈), Butane (C₄H₁₀), Pentane, Hexane, etc... jusqu'à 16 atomes de carbone. Ces chaînes sont « paraffiniques » et seuls les composés ayant moins de 4 carbones sont gazeux à la température ordinaire; les autres sont liquides aux conditions ordinaires.

Il existe d'autres structures d'hydrocarbures plus complexes, cycliques, sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ici.

- Source des hydrocarbures :

Ce sont des matières organiques qui sous l'effet de la « maturation » due à l'augmentation de la température et de la pression au cours de leur enfouissement dans les bassins sédimentaires, se transforment en gaz ou en hydrocarbures liquides selon leur nature chimique. Par exemple, les matières ligneuses (bois, végétaux, ...) vont donner du Méthane, qui est le « grisou » des mines de charbon. Par contre, les matières liées à des algues microscopiques, du plancton, etc... auront tendance à générer des hydrocarbures liquides.

- Schistes :

Ce sont des argiles, à l'origine, qui, après leur dépôt dans les bassins sédimentaires, subissent un enfouissement qui progressivement les

rend plus compactes, évacue une grande quantité de l'eau qu'elles contiennent, les rend feuilletées et en même temps transforme la matière organique qui leur est associée en hydrocarbures, d'où le nom de « roches-mères » qui leur est donné quand leur potentiel pétrolier est élevé. Le terme extrême de l'évolution de ces schistes est l'ardoise.

L'exploration et la production du Gaz et du Pétrole de schiste consiste donc à forer jusqu'à une couche de ces schistes, en général à une profondeur de 2 000 à 3 000 m afin d'en extraire les hydrocarbures piégés dans de minuscules pores, mais ne pouvant s'échapper naturellement, dû à un manque de perméabilité de la roche.

L'idée est donc de fracturer ces schistes afin de créer des fissures qui permettront aux hydrocarbures gazeux ou liquides de se libérer, de pouvoir s'écouler et de pouvoir être récupérés en surface. Cette technique coûte cher et n'a pu être envisagée qu'avec un prix de pétrole devenu élevé (±\$100/barril soit environ 460€/m³) et le prix du gaz étant indexé sur celui du pétrole, cela permet une rentabilité acceptable pour ce procédé.



Le Forage traditionnel en puits vertical s'effectue à l'aide d'un système Rotary où un outil (trépan) est



entraîné en rotation dans le sol. De la boue est utilisée pour lubrifier l'outil et remonter les déblais de roches en surface pour leur évacuation. Cette technique permet des forages allant jusqu'à 8.000 m environ. Dans de tels forages, à diverses profondeurs, selon la nature des terrains, des tubes d'acier (tubages) sont descendus et cimentés de façon à consolider le puits et à l'isoler des différents aquifères rencontrés, dont la nappe phréatique près de la surface. Dans de tels puits, la fracturation hydraulique des réservoirs d'un gisement (grès, calcaire) est utilisée

depuis 1948 et il s'en effectue plus de 10.000 par an dans le monde.

Dans le cas du gaz et du pétrole de schiste, la technique consiste à forer verticalement à proximité du banc de schiste, puis amorcer une déviation jusqu'à l'horizontale et à forer à l'intérieur du banc en utilisant une turbine qui permet la rotation de l'outil. Cette technique est bien maîtrisée depuis les années 80, et des forages horizontaux existent jusqu'à 20 km de longueur. Après avoir placé un tube d'acier depuis la surface jusqu'au fond du trou horizontal (1 à 2 km maxi), on perfore ce tube au niveau des schistes en utilisant des charges explosives.

La Fracturation hydraulique du schiste consiste alors à injecter de l'eau à très haute pression (300 à 600 bars), contenant du sable calibré (1m/m) et divers lubrifiants, détergents et bioacides, afin de fracturer la roche et créer un réseau de fissures qui permettent aux fluides de s'écouler. Le sable sert à maintenir les fissures ouvertes après la chute de pression due à l'évacuation de l'eau, qui est récupérée, stockée et retraitée en surface. Les hydrocarbures ainsi libérés remontent en surface où ils sont évacués par pipelines.



Intérêt et Avantages de cette technique :

- La présence de schistes prometteurs est reconnue dans de vastes régions du globe : USA, Canada, Chine, Amérique du Sud, Afrique du Sud et Algérie, ce qui permet d'envisager des réserves considérables encore non exploitées, et qui pourraient prolonger de plus d'un siècle la satisfaction des besoins mondiaux, au rythme de consommation actuel.

- A ce jour, seuls les USA et le Canada ont une production commerciale de gaz et pétrole de schiste, depuis les années 2000, où depuis lors, des centaines de milliers de puits ont été forés au Texas, en Pennsylvanie et dans l'Alberta. La conséquence en est que les USA, qui étaient importateurs de gaz et de pétrole, sont maintenant auto-suffisants et envisagent de devenir un exportateur majeur avant la fin de la décennie.

La conséquence de cette production est que le prix du gaz a été divisé par deux, ce qui incite de grands groupes à rapatrier leurs activités et investir localement plutôt qu'à l'étranger. De plus, le président Barack Obama a estimé à 600.000 les créations d'emplois découlant de cette activité, d'ici la fin de la décennie.

- En France, où des bassins prometteurs existent dans le Nord-Est et le Sud-Est, toute recherche ou production par fracturation hydraulique est interdite depuis une loi du 13 Juillet 2011, qui

a abrogé du même coup les permis accordés par le ministère de Jean-Louis Borloo en 2010. Les écologistes français sont opposés à toute recherche, et les déclarations de leurs responsables l'illustrent fort bien : pour le député Européen Ecologie-les-Verts, Noël Mamère, « Savoir que notre sous-sol possède d'énormes réserves de gaz de roche ne doit pas nous obliger à les exploiter, quels que soient les progrès techniques » !!!... De même, le nouveau ministre de l'écologie, Philippe Martin, a déclaré « vouloir être le rempart contre les vieilles lunes des marchands du temple du productivisme sans entrave », visant en particulier ceux qui veulent « faire du fric-frac dans notre sous-sol pour extraire du gaz de schiste » !!!..

Il faut toutefois signaler que cette position intransigeante de la France n'est pas isolée dans le monde, elle est confortée par un seul autre pays la Bulgarie !!!

Cette attitude est surprenante, quand on sait que la France importe 99% de son pétrole et 98% de son gaz pour un coût en 2012 de 62 milliards d'euros, qui a représenté 90% de notre déficit commercial !

Inconvénients et palliatifs

Certains problèmes rencontrés aux USA au tout début de l'exploitation ont trouvé des solutions techniques. Toutefois le risque zéro « prôné » de nos





jours n'existe dans aucune activité humaine, surtout en technologie de pointe.

Le grand reproche fait à la fracturation hydraulique est la grande quantité d'eau nécessaire et le traitement de l'eau récupérée, « polluée » par les différents additifs utilisés. La technologie de dépollution existe et n'est qu'une question d'investissement, donc de coût.

La pollution des nappes phréatiques n'est pas à craindre si les travaux sont effectués par des opérateurs sérieux et compétents.

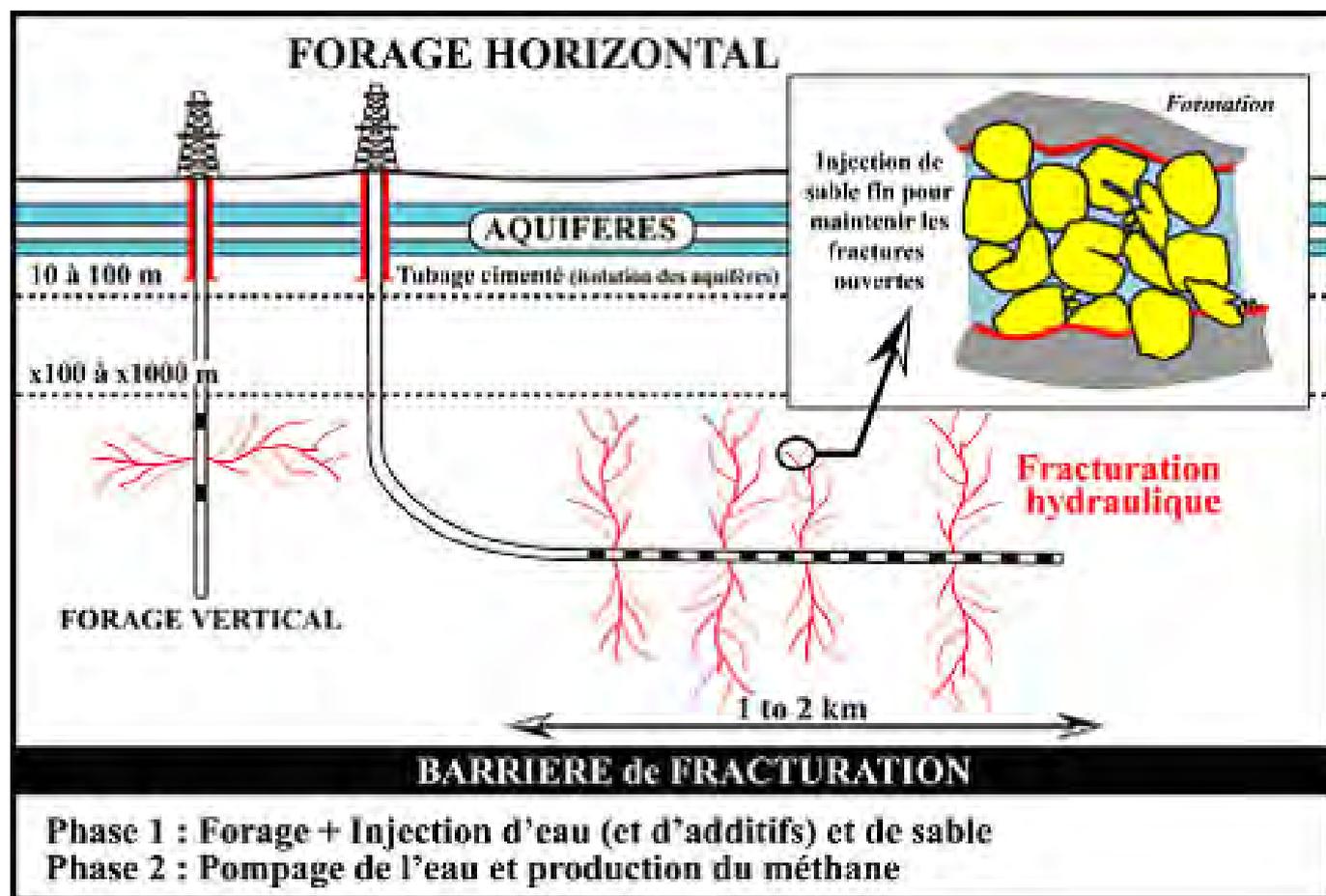
Il faut aussi souligner que le modèle américain n'est pas transposable tel quel à la France, qui ne possède pas les grands espaces à faible densité de population de l'Amérique du Nord et où, depuis Napoléon, la propriété du sol ne confère pas la propriété du sous-sol, qui revient à l'Etat.

Il y a là un manque de motivation évident par rapport aux USA où le propriétaire terrien bénéficie d'un revenu substantiel lors d'une exploitation du gaz de schiste.



Alors qu'en France toute recherche demeure interdite, d'autres pays développent des procédés alternatifs à la fracturation hydraulique. Ainsi au Canada, une société utilise du gaz propane pour fracturer la roche ; donc, pas de problème d'eau ou d'additifs ... Voici une voie qui pourrait, peut-être, débloquer la situation dans notre pays.

Conférence donnée pour le Rotary par Nicolas Govoroff



Les origines du Jazz

Le jazz est apparu pour la première fois aux Etats Unis, en Louisiane et plus précisément à la Nouvelle Orléans à la fin du 19ème siècle. Mais en réalité il a commencé bien plus tôt, avec l'arrivée de l'esclavage Africain au milieu du 17ème. Bien évidemment, le mot jazz est apparu beaucoup plus tard, mais j'y reviendrai.



Les premiers esclaves étaient employés aux travaux les plus durs : construction de digues et surtout travaux agricoles (coton, canne à sucre).

C'est pendant leur travail qu'ils ont commencé à fredonner puis chanter leur condition misérable, tout en s'accompagnant en frappant dans leurs mains ou en tapant sur des pelles ou des casseroles. Au 19ème sont arrivés les premiers instruments rudimentaires, (tambours, guitares, violons, contrebasses), tous fabriqués par eux-mêmes. Exemple la contrebasse : une corde sur un manche de balai accroché à une lessiveuse pour faire résonance. Idem pour les tambours : ils tendaient une peau sur un seau et c'était parti. Violons et guitares étaient conçus de la même manière. La musique était diffusée et transmise oralement, car certains musiciens ne lisaient pas la musique.

De cette époque date la rencontre de deux conceptions différentes de la musique: l'Africaine et l'Européenne, ou plutôt celle des blancs de la Nouvelle Orléans. Bien entendu, cette fusion des cultures et des musiques a avancé petit à petit au fur et à mesure des rencontres et échanges entre les deux communautés.

Au tournant du 19 et 20ème siècle, la libération de l'esclavage (1865), a intensifié les échanges culturels mais

avec beaucoup de méfiance de part et d'autre, même si, c'est bien connu, la musique rapproche les êtres. A cette période arrivent les instruments à vent : les cornets, les trombones et les anches : clarinettes, saxophones. Ces instruments étaient issus des rebuts militaires.

C'est aussi à cette époque que commence le mélange musical qui donnera naissance à une forme musicale métissée, pratiquée d'abord par les Afro-Américains puis par les Euro-Américains, et qui nous conduira au jazz.

Voilà le moment de reparler du mot « JAZZ ».

Selon les différentes sources, le mot jazz viendrait du Français « jaser » : va jaser, palabrer. D'autres rappellent qu'en Français le « j » se prononçait « y » et que cette théorie est insoutenable. Autres origines possibles : celle du Français « jouer ou jeux » ou encore « jaja (dansé) » ou « jasi (excité) » qui ont des racines Africaines. Jelly Roll Morton (de son vrai nom Ferdinand Joseph Lamothe)



pianiste et chef d'orchestre né en octobre 1885, prétend avoir inventé le mot en 1902 pour faire la distinction entre son style et le Ragtime mais aussi avec les musiques des fanfares de la Nouvelle Orléans. La date ou le lien entre le mot et la musique ne seront jamais établis mais on le trouve pour la première fois dans le Chicago Herald du 1er mai 1916 sous l'orthographe « jass ». Il se transformera rapidement en « jazs » et enfin « jazz. »

Quel est son contenu ? Nous pouvons dire qu'il s'agit d'une musique, généralement exubérante, qui synthétise les différents styles des groupes itinérants et des fanfares combinés avec d'autres éléments de la musique populaire. Il n'est pas exact non plus de considérer le jazz comme une musique purement noire. Son influence, son

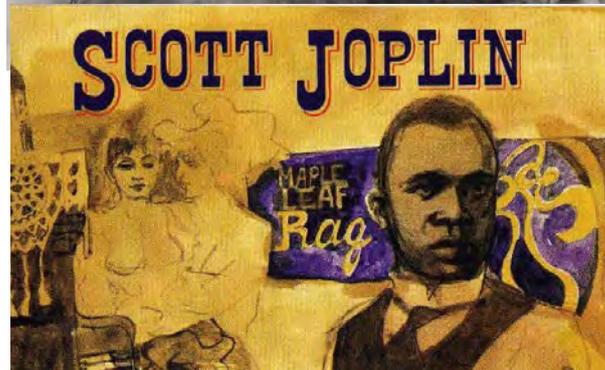
épanouissement, sa variété et sa dissémination géographique ont certainement joué un rôle dans son développement. Ce qui est certain, c'est que le jazz était destiné, à l'origine, aux classes laborieuses des Etats du Sud. Voilà ce que nous pouvons dire sur le mot Jazz.

A cette époque, il y avait à la Nouvelle Orléans trois types principaux de groupes qui cohabitaient. Les fanfares, les groupes de ragtime, les groupes de jazz. Les fanfares étaient formées surtout de soufflants et de percussions. Ils comprenaient entre 12 et 15 musiciens. Les groupes de ragtime étaient composés d'un piano et d'une contrebasse, ceux de jazz comportaient de 6 à 7 musiciens : rythmique, piano, basse, batterie, et 3 ou 4 soufflants. Ils ne défilaient pas mais jouaient principalement dans les bars et les bordels de la Nouvelle Orléans. Il y avait aussi les bateaux qui naviguaient sur le Mississippi où de nombreux orchestres se produisaient, remontant le fleuve en passant par Saint Louis, Kansas City et Chicago.

Quels étaient les orchestres de cette période ? Scott Joplin, Willy Smith « the Lion », Jelly Roll Morton, Kid Ory, Fats Waller, Louis Armstrong, Cab Calloway, King Oliver, Zutty Singleton, Warren Baby Dodds, Johnny St Cyr, Sidney Bechet, et bien d'autres encore, la liste pourrait être longue.

Voilà brièvement évoqué les origines du jazz. Je pourrai aller plus loin dans d'autres articles en vous parlant du Blues, du swing, du Be-bop et des grands Big Bands. Mais il y a aussi le Hard Bop, le Cool Jazz et le Free Jazz (même s'il ne fait pas du tout partie de mes préférences !).

Christian DEGUEURCE



Une nouvelle forme de délinquance silencieuse : Les « doublettes de plaques minéralogiques »

L'usurpation de plaques d'immatriculations peut avoir de graves conséquences. Cette délinquance devient de plus en plus fréquente, et si vous y êtes confrontés, il faut savoir comment réagir pour éviter perte de points, saisie sur votre compte bancaire, perte de permis de conduire, pour des infractions commises par des escrocs.

Comment réagir si vous êtes victime d'une « doublette », c'est-à-dire quand vous recevez un P.V. suite à l'utilisation frauduleuse d'une plaque minéralogique identique à la vôtre »

Personne n'est à l'abri d'une doublette, les plaques d'immatriculation étant très faciles à copier, faute de législation réelle. Il faut savoir qu'en France il y a environ 18 000 « fausses » plaques qui circulent. Réagissez très vite, vous êtes victime d'un délit d'usurpation ! Voici comment procéder :

REUNISSEZ TOUTES LES PREUVES

A réception du P.V. ne payez pas. Prouvez qu'il était impossible que vous soyez sur les lieux au moment de l'infraction (travail, achats, rendez-vous, témoignages). Si vous avez été flashé par un radar automatique demandez le cliché qui vous innocentera. Au verso du PV vous trouverez l'adresse du service photographique.

ALLEZ DEPOSER PLAINTE

En possession de toutes les preuves, allez déposer plainte à la Gendarmerie ou au Commissariat le plus proche pour « usurpation de plaques d'immatriculation » La plainte sera transmise au Procureur de la République, elle ne peut pas vous être refusée.

Code NATINF 25123

Demandez un récépissé et une copie de la plainte. Passez à votre Préfecture avec la copie de la plainte et demandez une nouvelle immatriculation. C'est absolument impératif, sinon vous serez toujours ennuyé. Munissez-vous d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une copie de votre carte grise. La Préfecture vous délivrera un certificat provisoire d'une nouvelle immatriculation. Vous aurez un nouveau numéro d'immatriculation et un nouveau certificat d'immatriculation.

La procédure est gratuite sur présentation du dépôt de plainte.

LA REQUETE EN EXONERATION

Remplissez correctement la requête en exonération, joignez copie du récépissé de la plainte, copie de tous les justificatifs et envoyez le tout en recommandé avec A.R. à l'Officier du Ministère Public dont l'adresse figure sur la contravention.

Si vous suivez cette procédure vous n'aurez en principe plus de problème.



(Article établi d'après des éléments fournis sur différents sites Internet)





ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE REGIONS

BOURGOGNE FRANCHE COMTE

28 OCTOBRE AU CHATEAU DE SAULON LA RUE (21910)

CENTRE

16 OCTOBRE AU CHATEAU DE LA VERRERIE 18700 OIZON

ILE DE FRANCE

24 SEPTEMBRE A PARIS – BATEAU PARISIEN

PORT DE LA BOURDONNAIS -

NORMANDIE

9 OCTOBRE

RHONE ALPES

7 OCTOBRE A LA COMMANDERIE DE CHAMPAREY

38300 BOURGOIN JALLIEU

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE COMPAGNIES

AZUR

17 OCTOBRE A 28000 CHARTRES (clôturée par une soirée au

LIDO A PARIS POUR LES 20 ANS DE L'AMICALE AZUR.

MUTUELLE DE POITIERS

13 NOVEMBRE - SIEGE DE LA MUTUELLE DE POITIERS

REUSSIR SENIORS

AG 25 SEPTEMBRE A VANNES (56)

VOYAGES - SORTIES

LANGUEDOC

11 SEPTEMBRE : AIGUES MORTES – LE CANAL DU MIDI

LES SALINS – LES CAVEAUX

PICARDIE

16 SEPTEMBRE : CHATEAU DE CONDE – CAVE MEDIEVALE

PANNIER

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE

4 AU 9 SEPTEMBRE – CROISIERE SUR LE RHIN

AVEC VACANCES BLEUES

Homage



PAUL BURONFOSSE NOUS A QUITTES !

PAUL vient de nous quitter le 8 mars, atteint depuis de nombreuses années d'une grave affection cancéreuse qu'il a su combattre avec courage.

Les plus anciens d'entre nous l'ont bien connu, surtout nos consoeurs et confrères de LOIRE ATLANTIQUE dont il a présidé la chambre syndicale de 1966 à 1968, puis la Région des PAYS DE LA LOIRE.

C'était un professionnel de l'Assurance accompli, très organisé dans sa gestion et d'une droiture exemplaire.

Retraité, il s'est retiré à VAIRÉ, petite bourgade proche des SABLES D'OLONNE où, dans son « Ermitage » (tel était le nom de sa maison) il a pu s'adonner et se passionner à l'informatique parallèlement à la généalogie dont il a présidé le CERCLE GENEALOGIQUE VENDEEN.

Malheureusement, du fait de son état de santé, il a dû se mettre en marge durant quelques années de notre Amicale.

Il avait néanmoins accepté, à l'occasion du CONGRES NATIONAL DE L'UNAAGAR de NANTES en 2001, de prendre en mains son organisation et sa gestion informatisée, créant à cette fin, un logiciel d'une haute qualité, dont l'UNAAGAR, par la suite, s'est inspirée pour créer, grâce aux compétences d'un informaticien de qualité, le logiciel « S.I.G.A.R. » utilisé désormais par toutes les AMICALES DE REGIONS ET DE COMPAGNIES ;

Ce congrès de NANTES connut un éclat dont les nombreux participants (350) se souviendront longtemps.

ADIEU, Paul, ta carrière exemplaire d'Agent Général d'Assurances nous a marqués et, au cours de ta longue retraite, tu n'as pas ménagé ta peine pour aider et rendre service, sois en remercié.

Yves MULLER – ex-Président
LOIRE ATLANTIQUE VENDEE



Nos joies :

Noce de Pallissandre :

(65 ANS DE MARIAGE)

Camille et Léon de CLOCK 34500 BEZIERS

Marie Louise et Louis FELTZ 34170 CASTELNAU LE LEZ

L'UNAAGAR ADRESSE SES FELICITATIONS AUX MARIÉS.

Distinction :

Raymond MAIRE - 68370 ORBEY (AMICALE ALSACE) s'est fait remettre l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 8 mars 2014.

L'UNAAGAR ADRESSE SES FELICITATIONS AU RÉCIPIENDAIRE.

Nos peines :

ALSACE

Jean SCHIFFMACKER 67000 STRASBOURG

ANJOU-MAINE

Serge LIVET 73320 MAYET

BRETAGNE

Annick COURTET 29300 QUIMPERLE

CENTRE

Roger BOUCHER 37600 LOCHES

Jacques DURAND 18380 LA CHAPELLE D'ANGILLON

Lucien LOISEAU 45500 POILLY LE GIEN

Lucienne LOISEAU 45500 POILLY LE GIEN

Jean SERDINOFF 59700 RONCHIN

René WYDAUW 18140 HERRY

ILE DE FRANCE

Jacques de LIGAULT DE LA BOULAYE

77350 LE MEE S/ SEINE

LANGUEDOC

Colette BOFFETY 48000 MENDE

(épouse de Gabriel BOFFETY)

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE

Serge VAN DEN BROUCKE 44000 LA BAULE

LORRAINE

Geneviève GOUPIL 54200 TOUL

Michèle PATTE 54210 ST NICOLAS DE PORT

Jean NEISIUS 57220 BOULAY

Marthe TURRINI-SCHANTE 57160 LESSY

Freddy SCHAEFFER 57400 SARREBOURG

MEDITERRANEE

Gérard AKSOUL 83500 LA SEYNE SUR MER

Marthe HERITIER 13200 ARLES

RHONE ALPES

Simone ARNAUD (épouse de Joseph) 26000 VALENCE

Charles BARRE 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Nicole BESSON 26160 LE POET LAVAL

Jean BORIS 69003 LYON

Simone BREYSSE 34000 MONTPELLIER

Pierre BRUYERE 69006 LYON

Yves d'ANNOUX 38470 ALBENC

Marcelle DOLLINGER 38410 VAULNAVEYS LE HAUT

Jean ILCINKAS 42300 ROANNE

André PEROSINO GRAVALLON 69190 SAINT FONTS

L'UNAAGAR présente ses sincères condoléances aux familles.

Conseil d'Administration UNAAGAR <<<

PRÉSIDENT



Georges BELAT

(origine AdR PICARDIE)

6 Rue du Bloc
02250 MARLE
Tél. : 03 23 20 07 34 Mobile 06 85 84 87 47
E-mail : george.belat@orange.fr

PRÉSIDENT Adjoint



Pierre EPINEUSE

(origine AdC MMA)

Résidence Raoul DUFY
5 rue Hélène BOUCHER
76240 BONSECOURS
Tél.: 02 35 64 95 40 Mobile : 06.52.20.49.92
E-mail : epineuse.unaagar@gmail.com

VICE - PRÉSIDENTS

représentant les AdR



Christian CŒURÉ

(origine AdR LORRAINE)

Domaine de Bel Air
9 Rue Mi les Vignes - Entrée B
54520 LAXOU
E-mail : christian.coeure@orange.fr

Tél.: 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11

représentant les AdC



Jean MARTIN-VIVIER

(origine AdC REUSSIR Senior)

5 Rue Sainte CROIX
91150 ETAMPES
E-mail : jean@martinvivier.fr

Tél.: 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38

Secrétaire Général



Pierre VAUSSARD

(origine AdC MAG3 Seniors)

9 Rue Louis MOREAU
91150 ETAMPES
E-mail : pierre.vaussard@gmail.com

Tél.: 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44

Trésorier Général



Daniel SAUVAGE

(origine AdR LANGUEDOC)

12 Chemin du Mas Magot
30340 MONS
E-mail : mds30@orange.fr

Tél.: 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82

Secrétaire Adjoint



Jean-Pierre CHATELLIER

(origine AdR L.A.- Vendée)

34 bis, La Bigotière
44690 MAISON SUR SEVRE
E-mail : jp.chatelier@wanadoo.fr

Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66

Trésorier Adjoint



Charles CAILLAUD

(origine AdC MAG3 seniors)

35 La Lande Aubrun
36330 VELLES
E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr

Tél.: 02.54.36.11.53 Mobile : 06.08.69.28.59

ADMINISTRATEURS



Jacques BIGOT

(origine AdC REUSSIR Senior)

11 Rue du Point du Jour
86200 LOUDUN
E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr

Tél.: 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00

Raymond BOURBOULOUX

(origine AdR LIMOUSIN)

46, Avenue du Printemps
19100 BRIVES
E-mail : raymond.bourbouloux@gmail.com

Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60



Roland MARCA

(origine AdR BRETAGNE)

3 Route de Plumergat
56390 GRAND CHAMP
E-mail : trebrat2@yahoo.fr

Tél. 02 97 45 53 30 Mobile: 06 14 41 11 12

Marcel CHAUVEAU

(origine AdC AGAREGAN)

8 Chemin des acacias
63960 VEYRE MONTON
E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr

Tél. 04 73 69 68 81 Mobile : 06 81 56 84 84



SYNDIC

Daniel MARCOURT

(origine AdR PICARDIE)

1, Rue Flatters
80000 AMIENS
Tél. 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22

E-Mail : daniel.marcourt@wanadoo.fr



CONTROLEURS AUX COMPTES



Gabriel GONIN

14, Rue Calas
69004 LYON

E-mail : gabriel.gonin@free.fr

Tél.: 04.78.29.48.60 Mobile : 06.81.18.97.17



Michel GARREAU

5, bis Av. Division Leclerc
93150 LE BLANC MESNIL

E- mail : michelgarreau@wanadoo.fr

Tél.: 01.48.65.77.39 Mobile : 06.70.07.32.81

CONTROLEUR AUX COMPTES suppléant

Hubert HERIOT

9 RUE DE LA MALADRERIE
28270 BREZOLLES

E-mail : hubert.heriot@wanadoo.fr

Tél.:02 37 48 24 94 Mobile : 06 11 42 92 30



MEMBRES HONORAIRES et HONORÉS

Eugène HUILLE / -Michel TAVERNIER / - Guy LE VEN / - Bernard PONCHON / - Sylvie DEBAUVE / - Jean LAISSUS / - Michel MOULETTE



Répertoire des Amicales de Compagnies

ACRAVIVA (ABEILLE & PAIX) - Cie AVIVA 104  Président Serge BATTISTELLI 2, rue de la Bartavelle 13620 Carry le Rouet Tél. : 04.42.44.62.70 / 06.74.44.69.68 E-mail : serge.battistelli@aliceadsl.fr	AGAR-AZUR – Cie AZUR ASSURANCES 106  Présidente Bernadette DEMANGE 17, rue Jacques Prévert 94880 NOISEAU Tél. : 01.45..90.06.72 / 06.16.47.02.56 E-mail : br.demange@gmail.com
AMICALE AACG –Cie CONCORDE - GENERALI -ZURICH 107  Président Jean-Claude FURIET 23 bis, rue Gal Corda 55100 VERDUN Tél. : 03.29.86.23.46 / 06.81.93.24 98 E-mail : jean-claude.furiet@wanadoo.fr	AGAREGAN – Cie GAN 108  Président Marcel CHAUVEAU 8, Chemin des Acacias 63960 VEYRE MONTON Tél. : 04.73.69.68.81 / 06.81.56.84.24 E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr
AMICALE des Anc. Agents MMA - Cie MMA 109  Président Pierre EPINEUSE Résidence Raoul Dufy 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS Tél. : 02.35.64.95.40 / 06.52.20.49.92 E-mail : epineuse.aaamma@gmail.com	MUTUELLE DE POITIERS -Cie MUT. De POITIERS 110  Président Pierre DESMIER 44, rue de l'Eglise 85420 LE MAZEAU Tél. : 02.51.52.97.47 / 06.80.38.94.28 E-mail : desmier.pierre@wanadoo.fr
MAG3 Seniors - Cie ALLIANZ Gpe 116  Président Charles CAILLAUD 35, La Lande Aubrun 36330 VELLES Tél. : 02.54.36.11.53 / 06.08.69.28.59 E-mail : c6.charles.caillaud@wanadoo.fr	CONVERGENCES Seniors – Cie AREAS 117  Président Gabriel GONIN 14, rue Calas 69004 LYON Tél. : 04.78.29.48.60 / 06.81.18.97.17 E-mail : gabriel.gonin@free.fr

REUSSIR SENIOR – Cie AXA 118  Président Jean MARTIN-VIVIER 5, rue Sainte Croix 91150 ETAMPES Tél. 01.64.94.60.44 / 06.08.46.20.38 E-mail : jean@martinvivier.fr

ÉLUS UNAAGAR à CAVAMAC – COLLÈGE DES RETRAITÉS – Élections 2010

Titulaires		
Jacques BIGOT  11 RUE DU POINT DU JOUR 86200 LOUDUN Tél. fixe : 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00 E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr	Christian BRETTE  5 bis Bd des Peupliers 91210 DRAVEIL Tél. fixe : 01 69 42 36 05 Mobile : 06 07 75 33 23 E-mail : c.brette@free.fr	Daniel DUJARDIN  3 Avenue du Blanc Village 59910 BONDUES Tél. fixe: 03 66 97 25 68 Mobile : E-mail : daniel.dujardin2@numericable.fr
Suppléants		
Yves LE SOUEF 109, rue du Plat d'Étain 37000 TOURS Tél. fixe : 02 47 38 87 04 Mobile : 06 61 82 58 12 E-mail : yves.lesouef632@orange.fr	 Roland MARCA 3, route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. Fixe : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : trebrat2@yahoo.fr	

REPRÉSENTANTS UNAAGAR à PRAGA

Régine ALMERA  53, Grand-rue Mario ROUSTAN 34200 SETE Tél. fixe: 04 67 74 40 62 Mobile : 06 81 72 92 10 E-mai : reginealmera@hotmail.fr
Jean-Marie MARTIN  B.P.132 14, Place des Anciens Combattants 76430 Saint Romain de Colbosc Tél. fixe : 02 35 30 73 10 Mobile : 06 07 78 13 77 E-mail : jm.martin.44@wanadoo.fr

Répertoire des Amicales de Régions



<p>ALSACE 001 67 68 Guy WEIBEL  2 Rue Neudorf 67540 OSTWALD Tél. : 03 88 28 47 07 Mobile : 06 84 05 22 69 E-mail : weibel.guy@aliceadsl.fr</p>	<p>ANJOU-MAINE 013 49 53 72 Marcel HERVÉ  26 Avenue du Gal de Gaulle 49150 BAUGE Tél. : 02 41 89 08 08 Mobile : E-mail : marcel.herve@wanadoo.fr</p>	<p>AQUITAINE 002 24 33 40 47 64 Pierre FABRE  2, rue de Raymond 47000 AGEN Tél. : 05 53 96 56 31 Mobile : 06 72 75 33 91 E-mail : Pierre.fabre8@wanadoo.fr</p>	<p>AUVERGNE 003 03 15 43 63 Bernard LORIZON  31 rue Chateaubriand 63100 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04 73 36 46 63 Fax : 04 70 59 49 47 E-mail : jeanclaude.coudard@free.fr</p>
<p>BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE 005 21 25 39 70 71 89 90 Michel DAVIER  19 Grand Rue 25400 AUDINCOURT Tél. : 03 81 35 50 66 Mobile : 06 89 90 03 57 E-mail : michel.davier@wanadoo.fr</p>	<p>BRETAGNE 006 22 29 35 56 Roland MARCA  3 Rte de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : trebrat2@yahoo.fr</p>	<p>CENTRE 007 18 36 37 41 45 58 Gérald PAQUET  Le Clos de la Herse 6 impasse des Muriers 45800 ST.JEAN DE BRAYE Tél. : 02 38 21 60 83 Mobile : 06 83 99 86 23 E-mail : paquetgerald@orange.fr</p>	<p>CHAMPAGNE-ARDENNES 08 08 10 51 52 Claude PARADIS  3, rue des Mésanges 10440 TORVILLIERES Tél. : 03 25 78 40 99 Mobile 06 72 87 06 63 E-mail : claudepara10@yahoo.fr</p>
<p>ILE DE FRANCE 019 28 75 77 78 91 92 93 94 95 Michel GARREAU  30, rue Olivier Noyer 75014 PARIS Tél. 01 81 69 36 68 Tél. : 01 48 65 77 39 Mobile : 06 70 07 32 81 E-mail : michelgarreau@wanadoo.fr</p>	<p>LANGUEDOC 010 30 34 48 Daniel SAUVAGE  12 chemin du Mas Magot 30340 MONS Tél. : 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82 E-mail : mds30@orange.fr</p>	<p>LIMOUSIN 011 19 23 87 Raymond BOURBOULOUX  46, av. du printemps 19100 BRIVE Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60 E-mail : raymond.borbouloux@gmail.com</p>	<p>Loire-Atlantique - Vendée 021 44 85 Jean-Pierre CHATELLIER  34 bis, La Bigotière 44690 MAISON sur SEVRE Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66 E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr</p>
<p>LORRAINE 012 54 55 57 88 Christian CŒURÉ  Domaine de Bel Air 9, rue Mi les Vignes Entrée B 54520 LAXOU Site internet unaagar-lorraine.fr Tél. : 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11 E-mail : christian.coeure@orange.fr</p>	<p>MEDITERRANEE - PACA CORSE ET DOM-TOM 014 04 05 06 13 20 83 84 97 98 99 Gilles RAYNAUD  394 rue Kleber 83100 TOULON Tél. : 04 94 31 81 73 Mobile : 06 14 61 79 27 E-mail : gr.raynaud@gmail.com</p>	<p>MIDI - PYRENEES 015 09 11 12 31 32 46 65 66 81 82 Jean-Claude PALMA  24 rue des Parfaits 11600 MALVES Tél. : 04 68 77 12 66 Fax : 06 03 49 49 94 E-mail : jean-claude.palma@orange.fr</p>	<p>NORD-PAS-DE-CALAIS 016 59 62 Michel BEAUGRAND  16 Place Marmottan 62400 BÉTHUNE Tél. : 03 21 01 32 32 Mobile : 06 08 67 80 83 E-mail : micheletanne43@gmail.com</p>
<p>NORMANDIE 017 14 27 50 61 76 Jean Michel VALLANÇON  24 rue de l' Yser 50000 SAINT LO Tél. : 02 33 57 32 40 Mobile : 06 77 68 88 40 E-mail : jeanmichelvallancon@orange.fr</p>	<p>PICARDIE 018 02 60 80 Daniel MARCOURT  1, rue Flatters 80000 AMIENS Tél. : 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22 E-mail : daniel.marcourt@wanadoo.fr site internet: www.apaagar.asso.fr</p>	<p>POITOU - CHARENTES 009 16 17 79 86 Jack CUBEAU  2 rue du Poitou 86500 MONTMORILLON Tél. : 05 49 91 23 47 Mobile : 06 07 39 55 65 E-mail : jack.cubeau@orange.fr</p>	<p>Rhône - Alpes 020 01 07 26 38 42 69 73 74 Jean HECQUET  106 rue des Alpes 26000 VALENCE Tél. : 04 75 43 24 36 Mobile : 06 07 95 23 21 E-mail : jean.hecquet@orange.fr</p>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNAAGAR 2014 - succès et projets

